



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

JEUX DE LA XXXI^e OLYMPIADE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL 2016

LAUSANNE, LE 14 MARS 2008



**Ce rapport sera présenté à la
commission exécutive du CIO en juin
2008**

http://prp.olympic.org:8080/SecuriSite/p_form_w_Identification.asp?Svc=S



© CIO mars 2008. TOUS DROITS RÉSERVÉS.



Table des matières

Introduction.....	5
Méthode d'analyse.....	11
Évaluation.....	13
Glossaire.....	14
1 → Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique.....	15
2 → Infrastructure générale.....	25
3 → Sites sportifs.....	37
4 → Village(s) olympique(s).....	49
5 → Environnement : conditions et impact.....	55
6 → Hébergement.....	61
7 → Concept des transports.....	67
8 → Sûreté et sécurité.....	75
9 → Expérience en matière de manifestations sportives.....	81
10 → Finances.....	85
11 → Projet global et héritage.....	91
Conclusion.....	93
Graphiques.....	95
Résultat final.....	107
Page de signature.....	109





Introduction

Introduction

Villes requérantes

Les Jeux de la XXXIe Olympiade se tiendront en 2016. Sept villes ("les villes requérantes") ont demandé à être candidates à l'organisation des Jeux Olympiques de 2016. Selon l'ordre du tirage au sort effectué par la commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) le 12 décembre 2007, les villes requérantes 2016 sont :

CHICAGO (USA)	BAKOU (AZE)
PRAGUE (CZE)	DOHA (QAT)
TOKYO (JPN)	MADRID (ESP)
RIO DE JANEIRO (BRA)	

Acceptation des villes candidates

En vertu de la Règle 34 de la Charte olympique et son texte d'application :

"Toutes les villes requérantes se conforment à une procédure d'acceptation des candidatures, conduite sous l'autorité de la commission exécutive du CIO, qui déterminera le contenu de cette procédure. La commission exécutive du CIO décidera des villes qui seront acceptées en tant que villes candidates."

Pour la procédure de 2016, la commission exécutive du CIO décidera, le 4 juin 2008 à Athènes, Grèce, quelles villes, parmi les villes requérantes, seront acceptées comme villes candidates.

Instructions de la commission exécutive

La commission exécutive du CIO a chargé l'administration du CIO :

- de préparer et d'envoyer à toutes les villes requérantes et à leur CNO la Procédure d'acceptation des candidatures et le questionnaire;
- d'examiner toutes les réponses et autres informations y relatives reçues de la part des villes requérantes;
- d'établir, à l'intention de la commission exécutive du CIO un rapport technique évaluant l'aptitude de chaque ville requérante - et de son pays - à organiser avec succès les Jeux Olympiques de 2016.

Il appartiendra à la commission exécutive du CIO de déterminer quelles villes seront acceptées comme villes candidates. Le rapport du groupe de travail a pour objet d'aider la commission exécutive du CIO à prendre sa décision.



Introduction, suite

- Services fournis aux villes requérantes** Afin d'aider les villes requérantes à répondre au questionnaire du CIO, les services ci-après ont été fournis :
- un séminaire d'information tenu à Lausanne du 15 au 19 octobre 2007. L'objectif du séminaire était d'informer les villes sur les conditions requises par le CIO et de les aider à comprendre l'importance, la complexité et le coût que représente l'organisation des Jeux Olympiques;
 - un accès à la base de données du CIO sur les connaissances relatives aux Jeux Olympiques, qui contient des informations détaillées et des statistiques sur les précédentes éditions des Jeux Olympiques, ainsi que les manuels techniques sur les Jeux Olympiques.

La qualité des dossiers soumis par les villes requérantes démontre les bienfaits de ces services.

Groupe de travail Afin d'accomplir sa tâche et de préparer son rapport, le CIO a commandé un certain nombre d'études, nommé des experts, notamment des Fédérations Internationales (FI), des Comités Nationaux Olympiques (CNO) et de la commission des athlètes du CIO, et constitué un groupe de travail pour l'acceptation des candidatures (ci-après "le groupe de travail") composé des personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

M. Simon BALDERSTONE Conseiller du CIO dans le domaine de l'environnement
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2008, 2012 et 2014)

Mme Jacqueline BARRETT Responsable des relations avec les villes candidates au CIO

Professeur Philippe BOVY Conseiller du CIO en matière de transport depuis les Jeux Olympiques de 2000 à Sydney
Ancien professeur en transport, Institut fédéral suisse de technologie de Lausanne
Membre de la commission d'évaluation du CIO (2012 et 2014)
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2008 - 2014)



Introduction, suite

M. Christophe DUBI	Directeur des sports du CIO
M. Bob ELPHINSTON	Président de la Fédération Internationale de Basketball Ancien secrétaire général du Comité National Olympique d'Australie Directeur sportif du comité d'organisation des Jeux Olympiques de 2000 à Sydney Membre de la commission d'évaluation du CIO (2008, 2012 et 2014) Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2010 - 2014)
M. Gilbert FELLI	Directeur exécutif du CIO pour les Jeux Olympiques
M. Jean-Benoît GAUTHIER	Directeur de la technologie du CIO
Lord Colin MOYNIHAN	Président du Comité National Olympique de Grande-Bretagne Médaille d'argent olympique, aviron (1980)
M. Alexander POPOV	Quadruple champion olympique et quintuple médaillé d'argent (1992, 1996 et 2000) Membre du CIO Membre de la commission des athlètes du CIO
M. Andrew RYAN	Directeur de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF)



Introduction, suite

- M. Peter RYAN** Conseiller du CIO en matière de sécurité
Ancien préfet de police et responsable de la sécurité aux Jeux Olympiques de 2000 à Sydney
Conseiller en matière de sécurité pour les comités d'organisation des Jeux Olympiques à Athènes, Turin et Beijing
Membre du groupe de travail du CIO pour l'acceptation des candidatures (2012 et 2014)
- M. Thierry SPRUNGER** Directeur des finances et de l'administration du CIO
- M. Etienne THOBOIS** Olympien, badminton (1996)
Directeur général du comité d'organisation de la Coupe du monde 2007 de rugby de l'IRB
Directeur de la planification et des sports, Paris 2012
Directeur des finances et des services au public au sein du comité d'organisation des Mondiaux 2003 d'athlétisme de l'IAAF
- Indépendance** Le groupe de travail s'est assuré qu'aucune des personnes mentionnées ci-dessus n'était mandatée par l'une des villes requérantes. Leurs études et rapports ont été réalisés et présentés en toute indépendance.
- Réponses des villes requérantes** Les sept villes requérantes ont répondu au questionnaire du CIO dans le délai fixé par le CIO (14 janvier 2008).

Tous les membres du groupe de travail ont reçu les documents fournis par chacune des villes requérantes.
- Réunion du groupe de travail** Le groupe de travail s'est réuni à Lausanne du 11 au 14 mars 2008.

Après avoir assisté aux présentations des experts et des directeurs du CIO, le groupe de travail a procédé à l'évaluation des villes requérantes sur la base d'un certain nombre de critères techniques. Des coefficients de pondération, qui varient de 1 à 5 (5 étant le plus élevé), ont été attribués par le groupe de travail à chaque critère comme suit :



Introduction, suite

Réunion du groupe de travail (suite)

	<u>Pondération</u>
1. Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique (y compris conformité avec la Charte olympique et le Code mondial antidopage*)	2
2. Infrastructure générale	5
3. Sites sportifs	4
4. Village(s) olympique(s)	3
5. Environnement : conditions et impact	2
6. Hébergement	5
7. Concept des transports	3
8. Sûreté et sécurité	3
9. Expérience passée en matière d'événements sportifs	2
10. Finances	3
11. Projet global et héritage	3

* Le groupe de travail a fait des commentaires concernant le respect du Code mondial antidopage par les villes requérantes, mais n'a pas attribué de notes.

Le coefficient de pondération est déterminé en fonction de deux facteurs : 1) il reflète le niveau d'information demandé aux villes requérantes à ce stade de la procédure et, 2) il reflète l'aptitude à atteindre le niveau requis pour préparer les Jeux Olympiques sur une période de sept ans.

Conformément à ce qui précède, le groupe de travail a eu pour tâche d'évaluer les conditions actuelles dans chacune des villes requérantes et leur pays, et de déterminer l'aptitude de chaque ville et de son pays à organiser des Jeux Olympiques réussis en 2016 compte tenu du temps et des moyens disponibles.

Le groupe de travail a basé son analyse sur les informations fournies par les villes requérantes, sur les rapports présentés par des experts externes et sur la propre expérience de ces derniers.



Introduction, suite

Réunion du groupe de travail (suite)

Le groupe de travail a également pris en considération les principaux objectifs et recommandations de la commission d'étude des Jeux Olympiques concernant la planification des Jeux. Les travaux de la commission d'étude des Jeux du CIO ont été portés à l'attention des villes requérantes et leur impact sur les Jeux Olympiques de 2016 a été examiné avec les villes lors du séminaire organisé par le CIO en octobre 2007. L'objectif de la commission d'étude des Jeux était de formuler des recommandations visant à limiter le coût, la complexité et la taille des Jeux Olympiques, tout en reconnaissant que les Jeux devaient rester la manifestation sportive la plus importante et la plus réussie du monde. La commission d'étude des Jeux a noté que la planification (choix de l'emplacement des sites, capacités d'accueil, constructions, aménagements et opérations) a une incidence majeure sur le coût d'une édition des Jeux Olympiques. Une planification ou une considération insuffisante durant la phase de candidature peut avoir un impact important sur le coût et la complexité que représente l'organisation des Jeux Olympiques.



Méthode d'analyse

Decision Matrix Lorsque la procédure de candidature à deux phases a été introduite, la commission exécutive du CIO a estimé que l'évaluation des villes requérantes devait se faire avec l'aide d'un logiciel de prise de décisions.

Après examen de plusieurs options, la société "Decision Matrix" avait été sélectionnée pour l'évaluation des villes requérantes 2008, en raison de son expérience dans des projets similaires.

La société Decision Matrix a été créée en 1983 dans le but de développer des logiciels d'aide à la décision adaptés aux nombreux problèmes très spécifiques liés à la prise de décisions dans les organisations. Decision Matrix est spécialisée dans l'élaboration de modèles d'aide à la décision dans le domaine des ressources humaines, des achats et acquisitions, de la planification stratégique, de la restructuration des sociétés et de la prévision en matière de technologie. Le programme de logiciels de Decision Matrix utilise des interfaces utilisateurs graphiques qui affichent les résultats de façon aisément interprétable. Parmi les principaux utilisateurs de ces programmes figurent des grandes entreprises d'Amérique du Nord et d'Europe, des agences gouvernementales et des comités d'étude de l'OTAN pour l'optimisation de nouveaux équipements et stratégies militaires.

En consultation avec le CIO, Decision Matrix a développé le modèle décisionnel "OlympLogic" – basé sur un modèle décisionnel ayant déjà fait ses preuves, "OptionLogic" – qui détermine la meilleure option parmi un nombre donné de candidats. Le programme OlympLogic permet une évaluation des villes requérantes sur la base d'un certain nombre de critères spécifiques au CIO.

Ce logiciel a également été utilisé avec succès par le CIO pour l'évaluation des villes requérantes 2010, 2012 et 2014, ainsi que pour l'évaluation des villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010.

Contexte mathématique

Dans la réalité, les décisions sont souvent basées sur des informations incomplètes et des critères subjectifs pour décrire les paramètres de situation disponibles et leurs estimations numériques imprécises. Tel est également le cas en ce qui concerne la sélection des futures villes candidates. C'est pourquoi il est impératif de recourir à la "logique floue" puisque les critères d'évaluation relatifs, par exemple, à des plans et financements futurs sont par nature incertains. OlympLogic tient compte de ces incertitudes et permet à l'utilisateur d'attribuer des notes "floues" aux critères subjectifs, qui font l'objet d'informations incomplètes ou pour lesquels on ne peut donner que des estimations.



Méthode d'analyse, suite

Contexte mathématique (suite)

Un nombre "flou" est donné sous forme d'intervalle de valeurs, comprenant une note minimum et une note maximum. Plus la note du critère est incertaine, plus l'écart entre la note minimum et la note maximum est grand. Par exemple, pour le concept du village olympique, une ville peut obtenir une note de 6,0 à 9,0 sur une échelle de 10, alors qu'une autre ville pourrait obtenir la note précise de 6,0 lorsque la note minimum et la note maximum sont identiques. Manifestement, dans le cas de la deuxième ville, l'expert était totalement convaincu de son jugement sur la base des arguments présentés par cette ville et a donc attribué une note moyenne à tous les éléments du village. En revanche, la première ville a proposé un village olympique dont certains éléments ont été jugés moyens et d'autres excellents.

La plupart des modèles traditionnels d'aide à la décision, à l'instar de la méthode largement utilisée de la "somme moyenne pondérée", ne peuvent être utilisés pour l'évaluation des villes requérantes par le CIO. En effet, certaines notes faibles risquent d'être masquées par des notes élevées une fois la moyenne effectuée. Le résultat pourrait s'avérer trompeur, dans la mesure où la moyenne combinée d'une ville pourrait être acceptable alors que subsiste une faiblesse cachée inacceptable dans la note de l'un des critères.

OlympLogic surmonte ce problème grâce au principe de l'entropie, qui implique le calcul simultané de la performance respective des villes requérantes pour tous les critères en relation les uns avec les autres. Il en résulte que l'entropie tient compte de la volatilité, de la turbulence ou de l'inégalité des notes, évitant ainsi de masquer les notes faibles et offrant des résultats plus précis.

Le principe de l'entropie a été formulé en 1847 par H.L.F. von Helmholtz, un physicien allemand, et constitue la base sous-jacente du fonctionnement de l'univers. Dans OlympLogic, le principe de l'entropie sert à mesurer la turbulence des notes attribuées par un expert aux critères d'évaluation des villes requérantes. Par exemple, si une ville requérante est évaluée en fonction de plusieurs critères et si les notes fluctuent largement entre 1 et 10, cela indique une forte turbulence et un degré élevé d'incertitude à l'égard de cette ville requérante. En d'autres termes, l'entropie est un moyen de mesurer la confiance en la capacité d'une ville requérante à organiser les Jeux Olympiques en question.

Procédure d'évaluation

OlympLogic établit un certain nombre d'étapes pour l'évaluation des villes requérantes :

Étape	Action
1	Établir une liste de critères propres à déterminer le potentiel d'une ville à accueillir les Jeux Olympiques de 2016.
2	Attribuer un coefficient de pondération à chacun des critères, ceux-ci n'ayant pas la même importance.
3	Établir la valeur de référence du CIO. Celle-ci constitue la note minimum souhaitable du CIO. Le groupe de travail a fixé cette valeur de référence à 6.
4	Évaluer chaque ville requérante en fonction de chaque critère.



Évaluation

Résultats

L'évaluation de chacune des sept villes requérantes 2016 par le groupe de travail en fonction des 11 critères techniques établis par la commission exécutive du CIO figure ci-après.

Les résultats se présentent sous une forme textuelle et graphique. Les textes comprennent une brève introduction exposant de quelle façon le groupe de travail a traité chaque critère, ainsi qu'une explication du mode et des raisons de l'attribution de telles notes aux sept villes.

Les graphiques figurent à la fin du rapport et indiquent pour chaque critère la position de chaque ville requérante. Des notes "floues" produisent des résultats "flous" exprimés par des barres de performance de longueur variable. Une longue barre de performance indique que les notes sous-jacentes d'une ville donnée ont été très "floues".

Résultat final

Le résultat final donne lieu à trois interprétations fondamentales :

- La totalité de la barre de performance est située au-delà de la valeur de référence du CIO. Une telle ville est proposée par le groupe de travail comme candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en 2016.
- La totalité de la barre de performance est située en-deçà de la valeur de référence du CIO. Le groupe de travail estime dans ce cas que la ville en question n'est pas capable d'accueillir les Jeux Olympiques en 2016.
- Une partie de la barre de performance se situe au-delà de la valeur de référence du CIO tandis que l'autre partie se situe en-deçà. La situation est interprétée comme suit : si les plans de la ville requérante sont totalement réalisés, la ville pourrait être considérée comme capable d'organiser les Jeux Olympiques en 2016 et pourrait donc être recommandée comme ville candidate. Si, en revanche, tel n'est pas le cas, la ville présenterait effectivement un risque en se plaçant à l'extrémité inférieure de la barre de performance et n'est donc pas capable d'organiser les Jeux Olympiques en 2016.



Glossaire

Le tableau ci-après dresse la liste de tous les termes spécifiques utilisés dans ce rapport :

Terme	Définition																							
Valeur de référence	Note minimum requise (sur une échelle de 0 à 10). Le groupe de travail a fixé la valeur de référence à 6.																							
Faisabilité	Probabilité qu'un projet soit réalisé dans les délais prévus compte tenu des questions financières, politiques, de l'époque, du lieu, de la vitesse de croissance de la ville/région et des utilisations post-olympiques. Faisabilité = risque. Un coefficient (allant de 0,1 à 1,0) applicable aux notes peut pénaliser le projet auquel il est attribué. <table border="1"><thead><tr><th>0,1</th><th>0,2</th><th>0,3</th><th>0,4</th><th>0,5</th><th>0,6</th><th>0,7</th><th>0,8</th><th>0,9</th><th>1,0</th></tr></thead><tbody><tr><td>Infaisable</td><td colspan="3">Faible probabilité</td><td colspan="2">Probabilité modérée</td><td colspan="2">Forte probabilité</td><td colspan="2">Faisable</td></tr></tbody></table>	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	Infaisable	Faible probabilité			Probabilité modérée		Forte probabilité		Faisable				
0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0															
Infaisable	Faible probabilité			Probabilité modérée		Forte probabilité		Faisable																
Flou	Attribut d'une valeur servant à caractériser une note, un résultat ou un chiffre sous la forme d'un intervalle de valeurs comprenant une note, un résultat ou un chiffre minimum et maximum.																							
Note	Valeur (sur une échelle de 0 à 10) attribuée par le groupe de travail aux critères principaux et aux sous-critères pour chaque ville requérante, reflétant l'évaluation du groupe de travail (qualité, nombre, lieu, concept, etc.). <table border="1"><thead><tr><th>0</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="2">Insatisfaisant</td><td colspan="4">←-----→</td><td>Moyen</td><td colspan="4">←-----→</td><td>Satisfaisant</td></tr></tbody></table>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Insatisfaisant		←-----→				Moyen	←-----→				Satisfaisant
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10														
Insatisfaisant		←-----→				Moyen	←-----→				Satisfaisant													
Critères principaux	Critères définis par rapport au questionnaire du CIO à l'intention des villes requérantes et sur lesquels se fonde l'évaluation des villes. Le groupe de travail a attribué une note de 0 à 10 à chaque critère.																							
Sous-critères	Sous-divisions d'un critère assignées par le groupe de travail de façon à faciliter l'évaluation.																							
Pondération	Importance donnée par le groupe de travail à un critère principal ou à un sous-critère par rapport à d'autres critères ou sous-critères. Un coefficient de pondération allant de 1 à 5 est attribué à chaque critère principal.																							



1 → Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique

(y compris conformité avec la Charte olympique et le Code mondial antidopage)

Pondération = 2

Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique

Introduction

Sous ce thème, les villes étaient tenues de fournir des engagements et des garanties montrant le soutien des niveaux appropriés du gouvernement à leurs candidatures respectives ainsi que l'engagement de leurs gouvernements à respecter la Charte olympique. La capacité de ces gouvernements à remplir leurs engagements et garanties a également été examinée.

En outre, les villes étaient tenues de fournir des informations concernant le niveau de participation prévu des agences gouvernementales et non gouvernementales au comité de candidature durant la phase de candidature.

Une évaluation a été faite du cadre juridique dans le pays de chaque ville requérante concernant le sport et tout obstacle juridique qui pourrait compliquer l'organisation des Jeux Olympiques en 2016.

Il a été demandé aux villes requérantes de citer les lois et autres moyens en place dans leurs pays respectifs pour combattre le dopage dans le sport, et si les autorités compétentes dans leurs pays étaient en conformité avec le Code mondial antidopage. Les gouvernements de toutes les villes qui deviendront candidates devront avoir ratifié et adopté la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport avant l'élection de la ville hôte 2016.

S'agissant de l'opinion du public, le groupe de travail a utilisé les données fournies par Sports Marketing Surveys* dans l'étude qu'il a menée pour le CIO. Chaque ville requérante a également fourni ses propres résultats de sondage. La note attribuée par le groupe de travail reflète le niveau de soutien à la candidature issu du sondage du CIO (par ex. Soutien de 85 % = une note de 8.5).

**Le CIO a commandé à l'institut de sondage Sports Marketing Surveys des sondages d'opinion indépendants dans chacune des villes requérantes. Des enquêtes similaires ont été menées pour le CIO pour les procédures de candidature 2008, 2010, 2012 et 2014.*



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

Introduction (continued)

Les garanties et l'engagement suivants ont été demandés :

- un engagement du gouvernement du pays garantissant le respect de la Charte olympique, que toutes les mesures seront prises pour s'assurer que la ville remplit entièrement ses obligations, et que toutes les personnes accréditées bénéficient d'une liberté d'accès et de mouvement dans tout le pays hôte sur présentation d'un passeport (ou d'un document équivalent) et de la carte d'identité et d'accréditation olympique;
- une garantie du CNO et des autorités de la ville requérante selon laquelle chacun respectera toutes les obligations énoncées dans la Charte olympique;
- une déclaration de l'Office national du tourisme concernant le système de classification des hôtels dans le pays (cette question est traitée sous le thème "Hébergement");
- une garantie du CNO et de la ville requérante de conclure un accord sur le programme de marketing conjoint à l'entière satisfaction du CIO.

Il est noté que toutes les villes seront tenues de respecter le code d'éthique du CIO depuis le début de la procédure de candidature jusqu'à l'organisation des Jeux Olympiques.

Le groupe de travail a évalué les villes sur la base des sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

a) Soutien et engagement du gouvernement	70%
b) Charte olympique, aspects juridiques et conformité avec les mesures antidopage/de l'AMA	15%
c) Opinion publique	15%



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

CHICAGO

Le conseil du comité de candidature de Chicago 2016 comprend des Olympiens et des Paralympiens, ainsi que des représentants du CNO, de la ville de Chicago, du monde des affaires, d'organisations à but non lucratif et d'entités culturelles.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Cependant, concernant la garantie du gouvernement, le libellé n'est pas entièrement conforme au texte requis par le CIO. Il devra faire l'objet de clarifications si Chicago devient ville candidate.

La candidature de Chicago bénéficie du soutien de tous les niveaux du gouvernement. Au niveau fédéral, le président des États-Unis a formellement garanti le soutien du gouvernement. Étant donné la tenue des prochaines élections en novembre 2008, la confirmation du soutien du gouvernement devra être fournie par le candidat élu. Aux niveaux régional et communal, des engagements ont été pris pour soutenir la candidature.

En outre, le comité de candidature devra conclure un accord sur un programme de marketing conjoint qui réponde entièrement aux exigences du CIO.

La candidature de Chicago indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques.

L'adoption par le gouvernement fédéral de la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport est actuellement en suspens. Chicago 2016 est optimiste quant à la ratification du traité en 2008.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 76% à Chicago et 93% à l'échelle nationale. Le sondage du CIO montre une adhésion de 74% à Chicago et dans ses environs.

CHICAGO				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
6	8	6	8	7,4



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

PRAGUE

Le comité de candidature de Prague 2016 comprend le maire de Prague, le membre du CIO dans le pays, des représentants du CNO, des Olympiens, des chefs de file du monde des affaires, des hommes politiques, des administrateurs sportifs, des experts et des représentants des médias.

La garantie que le gouvernement a adoptée l'engage à assumer les obligations exigées par le CIO. La ville de Prague soutient totalement la candidature.

Si les quatre garanties requises ont été fournies, le groupe de travail a exprimé sa préoccupation quant au niveau de soutien du gouvernement et l'incertitude qui plane quant à la volonté du cabinet d'engager des garanties financières pour le projet.

La candidature de Prague indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques. Même si un référendum n'est pas nécessaire, une pétition pour la tenue d'un référendum à l'initiative du groupe "Les municipalités contre une discrimination fiscale" a été prise en compte par le groupe de travail.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 50% à l'échelle nationale. Aucune information n'est disponible quant au niveau de soutien à Prague. Le sondage du CIO montre une adhésion de 31% à Prague et dans ses environs.

PRAGUE				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
4	7	7	9	3,1



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

TOKYO

Le comité de candidature de Tokyo 2016 comprend des membres du CIO dans le pays, des représentants du CNO et du CNP, du gouvernement métropolitain de Tokyo, des athlètes et des membres du monde du sport et des affaires. La candidature s'inscrit sous le patronage du Premier ministre japonais.

La candidature de Tokyo bénéficie du soutien total de tous les niveaux du gouvernement même si un parti d'opposition a émis quelques réserves à propos de la candidature. Le gouvernement a approuvé la candidature et a fourni la garantie nécessaire. Les six organes représentant les conseils et gouvernements régionaux du pays ont adopté à l'unanimité une résolution soutenant la candidature, au même titre que la préfecture et les villes voisines de Tokyo. L'assemblée métropolitaine de Tokyo a adopté une résolution qui appelle Tokyo à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

La candidature de Tokyo indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 60% à Tokyo et de 62% à l'échelle nationale. Le sondage du CIO montre une adhésion de 59% à Tokyo et dans ses environs.

TOKYO				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
7	9	8	9	5,9



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

RIO DE JANEIRO La candidature de Rio de Janeiro 2016 est présentée conjointement par le CNO et les trois niveaux de gouvernement du Brésil – l'autorité fédérale, l'état et la ville.

Le comité de candidature est présidé par un conseil honoraire comprenant le président de la république fédérative du Brésil, le gouverneur de l'état de Rio de Janeiro, le maire de la ville de Rio, les membres du CIO dans le pays et le président du CNP. Le conseil exécutif est dirigé par le président du CNO. Il est composé des plus hauts représentants des trois niveaux de gouvernement habilités à prendre des engagements.

Les quatre garanties requises ont été fournies. Le président du Brésil, le gouverneur de l'état de Rio et le maire de la ville de Rio ont signé les garanties et les engagements requis par le CIO, de même que quelques engagements supplémentaires.

La candidature de Rio 2016 indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 78% dans la ville et dans l'état de Rio de Janeiro et de 60% à l'échelle nationale. Le sondage du CIO montre une adhésion de 77% à Rio et dans ses environs.

RIO DE JANEIRO				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
7	9	8	9	7,7



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

BAKOU

Sur l'initiative du président de la République d'Azerbaïdjan – qui est aussi président du CNO – le comité de candidature a été créé par le CNO et la ville de Bakou. Le plus haut échelon du comité de candidature, le conseil de surveillance, est composé du premier vice-Premier ministre de la République d'Azerbaïdjan, du maire de la ville de Bakou et de ministres ou hauts représentants des institutions gouvernementales. Le groupe dirigeant, chargé des prises de décision, est composé du ministre de la Jeunesse et des Sports, du vice-président du CNO, du maire de la ville de Bakou et du président du CNP.

La candidature indique que le projet bénéficie du soutien des autorités nationales, régionales et locales.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

La candidature indique que les lois de la République d'Azerbaïdjan et de la ville de Bakou ne contiennent pas d'obstacle juridique à l'organisation des Jeux Olympiques.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 92% à l'échelle nationale. Aucune information n'est disponible quant au niveau de soutien dans la ville. Le sondage du CIO montre une adhésion de 86% à Bakou et dans ses environs.

BAKOU				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
5	7	6	8	8,6



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

DOHA

Le comité de candidature de Doha 2016 a été nommé par le membre du CIO dans le pays qui est également le prince héritier et le président du CNO. Le conseil des directeurs est composé de représentants du CNO et du CNP, du gouvernement et de l'agence nationale, d'athlètes, de représentants sportifs et d'autres personnalités influentes.

La candidature indique que le comité de candidature de Doha 2016 bénéficie du soutien entier et inconditionnel de l'émir du Qatar et de tous les membres du gouvernement.

Les quatre garanties requises ont été fournies, de même que des engagements supplémentaires.

La candidature de Doha indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques. Le groupe de travail note que le Qatar entend garantir le respect de la règle 53 de la Charte olympique qui autorise l'entrée au Qatar à toutes les personnes en possession de la carte d'identité et d'accréditation olympique et d'un passeport valable.

Les mesures nécessaires devront être prises pour garantir que le personnel étranger travaillant pour les Jeux Olympiques dispose de l'accès requis pour entrer et sortir du pays.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 86% à Doha et ses environs. Le sondage du CIO montre une adhésion de 78% à Doha dans ses environs.

DOHA				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
7	9	6	8	7,8



Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique, suite

MADRID

Le comité de candidature sera composé de représentants d'une série de parties prenantes comprenant notamment le conseil municipal de Madrid, le CNO et le CNP, le gouvernement national espagnol, le gouvernement régional, les membres du CIO dans le pays et d'autres organes et institutions représentant la société espagnole.

La candidature bénéficie du soutien formel de tous les niveaux du gouvernement – national, régional et municipal. Ce soutien a également été accordé par des organisations représentant le monde du sport et des affaires.

Les quatre garanties requises ont été fournies.

La candidature de Madrid 2016 indique qu'il n'existe aucun obstacle juridique à l'organisation et à l'accueil des Jeux Olympiques.

Un sondage d'opinion effectué par le comité de candidature montre une adhésion de 89% à l'échelle nationale et de 87% à Madrid. Le sondage du CIO montre une adhésion de 90% à Madrid et dans ses environs.

MADRID				
Soutien et engagement du gouvernement		Charte olympique et aspects juridiques		Opinion publique
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
7	9	8	9	9,0

Tableau récapitulatif

Le tableau suivant liste les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Soutien du gouvernement, aspects juridiques et opinion du public" :

Ville requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	6,2	7,9
PRAGUE	4,3	6,7
TOKYO	7,0	8,5
RIO DE JANEIRO	7,3	8,8
BAKOU	5,7	7,4
DOHA	7,0	8,7
MADRID	7,5	9,0





2 → Infrastructure générale

Pondération = 5

Infrastructure générale

Introduction

Les Jeux Olympiques constituent la plus grande manifestation sportive du monde et la plus complexe en termes d'infrastructure, de logistique et d'opérations. Les Jeux regroupent près de 300 compétitions, réunissent quatre à huit millions de spectateurs et nécessitent plus de 30 sites de compétition ainsi que de nombreuses installations d'entraînement. Qui plus est, de 150 000 à 200 000 personnes accréditées, dont la main-d'œuvre, se déplacent entre les sites de compétition et autres.

S'agissant du transport, les Jeux Olympiques génèrent un trafic supplémentaire de 1,5 à 2 millions de déplacements par jour. Un réseau routier et de transport public de haute capacité est nécessaire pour permettre à la ville de répondre aux exigences spécifiques des Jeux Olympiques, car le volume du trafic et les besoins en matière de transport public font peser une pression supplémentaire sur les demandes quotidiennes en termes de transport urbain.

Cette évaluation tient compte de l'infrastructure de transport, du ou des aéroports de la ville, ainsi que du Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) et du Centre Principal de Presse (CPP). Le temps et les investissements considérables requis pour lancer de grands projets d'infrastructure, sans oublier leur intégration dans les plans de développement à long terme de la ville, ont eux aussi été pris en considération. (Les sites de compétition et le ou les villages olympiques font l'objet de sections distinctes.)

Les chiffres concernant la population proviennent des informations fournies par les villes requérantes.

Les sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés :

a) Infrastructure de transport	85 %
b) Aéroport	5 %
c) CIRTV/CPP	10 %



Infrastructure générale, suite

Introduction (suite)

Infrastructure de transport

Pour l'infrastructure de transport, deux sous-critères ont été évalués, en utilisant les pourcentages de pondération ci-après :

- infrastructure de transport existante – importance et performance 60 %
- infrastructure de transport générale prévue et supplémentaire 40 %

Un coefficient de faisabilité allant de 0,1 à 1,0 a été attribué au second sous-critère. Ce coefficient reflète l'opinion du groupe de travail quant à la capacité d'une ville d'achever les travaux d'infrastructure à temps pour les Jeux Olympiques de 2016 (en d'autres termes, le facteur de risque, y compris financier).

Aéroport

Le pourcentage de pondération est directement lié, d'une part, à la capacité actuelle et prévue (s'agissant des passagers et du fret) du ou des aéroports de la ville à répondre aux exigences particulières en termes de transport au moment des Jeux et, d'autre part, aux liaisons routières et ferroviaires à destination de la ville.

CIRTV/CPP

L'évaluation tient compte de l'emplacement – existant ou prévu – du CIRTV et du CPP par rapport au réseau de transport, à l'hébergement des médias, au(x) village(s) olympique(s) et aux sites de compétition; de l'utilisation et de l'héritage post-olympiques; de la faisabilité; et des plans de financement.



Infrastructure générale, suite

CHICAGO

La zone métropolitaine de Chicago compte 8 millions d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 8 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Chicago se présente comme l'un des plus grands pôles de transport du monde. Chaque jour, cinq millions de véhicules empruntent les 6 117 km d'autoroutes et de voies rapides de la région. Son vaste réseau de lignes de bus et de voies ferrées (957 km) enregistre un volume de trafic relativement faible – 1,6 million de passagers par jour.

Le dossier de Chicago indique que la ville prévoit de consacrer USD 27 milliards à des projets de transport et d'autoroutes d'ici à 2016. Cela étant, le groupe de travail a constaté que ce chiffre ne correspondait pas à ceux mentionnés dans le dossier (montant total de USD 2,7 milliards) concernant les projets d'infrastructure de transport existante, prévue et supplémentaire.

Dans l'ensemble, les sites situés sur les rives du lac Michigan semblent bien reliés à la principale autoroute côtière (Lake Shore Drive). Cependant, ils ne sont pas à proximité immédiate des gares ni des voies ferrées. Le groupe de travail a eu du mal à déterminer l'emplacement des projets de transport et donc à évaluer la cohérence entre ces projets et le concept proposé pour les Jeux Olympiques.

Les principes régissant l'accessibilité des sites pour la famille olympique, les spectateurs, les volontaires et la main-d'œuvre n'ont pas été clairement présentés.

Aéroport

Deux aéroports desservent la ville de Chicago. L'aéroport principal est celui d'O'Hare International, qui dispose d'une capacité suffisante pour absorber le trafic supplémentaire généré par les Jeux Olympiques. Les modernisations actuelles et prévues augmenteront la capacité d'accueil de l'aéroport et amélioreront les liaisons par transports publics avec la ville.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Chicago propose d'installer le CIRTV et le CPP dans un centre des congrès existant (McCormick Place), situé à proximité de plusieurs sites de compétition et du village olympique. McCormick Place accueillerait également 11 compétitions sportives. Le site dispose de l'espace et des installations nécessaires pour mener à bien cette vaste et complexe opération. McCormick Place passe pour le troisième plus grand centre des congrès du monde; aussi des précisions seraient-elles nécessaires concernant la période disponible pour l'aménagement du CIRTV/CPP si Chicago devenait ville candidate.

CHICAGO								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRTV/CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	5	7	0,8	8,5	9,5	7	9



Infrastructure générale, suite

PRAGUE

La ville de Prague compte 1,2 million d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 4 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Par rapport à la taille de sa population, Prague possède un programme de développement de ses transports de très grande envergure (USD 21 milliards) qui sera mis sur pied d'ici à 2016 indépendamment de la tenue des Jeux Olympiques. Dans le cadre de cet ambitieux programme, la somme de USD 13,6 milliards sera affectée aux réseaux routier et autoroutier. Prague dispose d'un réseau de transport public diversifié (métro, trams, bus et trains de banlieue) qu'empruntent chaque jour, à l'heure actuelle, près de 3,2 millions de passagers. Un programme de développement d'un montant de USD 5,2 milliards est en cours, destiné à prolonger les lignes de métro de 18 km et à améliorer le réseau de tramways.

Il semble y avoir peu de cohérence entre le concept général des sites olympiques et la modernisation du service de transport que ces investissements considérables permettront. Le plan d'ensemble des Jeux semble manquer de réflexion au vu de la grande dispersion des sites dans tout Prague. Cette dispersion serait préjudiciable à l'efficacité des transports.

Le groupe de travail estime que les délais indiqués pour la construction, les tests et le fonctionnement de tous ces systèmes de transport d'ici à 2016 pourraient constituer un enjeu majeur.

Aéroport

La capacité actuelle du principal aéroport de Prague est jugée insuffisante pour absorber le trafic lié aux Jeux Olympiques, et ce en dépit des améliorations proposées aux pistes et aux terminaux qui augmenteront considérablement cette capacité. Les liaisons à destination de la ville (en bus uniquement à l'heure actuelle) suscitent également quelques préoccupations. Il est proposé de réaliser une nouvelle liaison ferroviaire rapide et d'étendre le réseau du métro. Ces travaux de modernisation seraient essentiels au succès des opérations au moment des Jeux.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP seraient installés dans de nouveaux locaux, à construire. Si les emplacements proposés semblent bons, trop peu d'informations de base ont été fournies (par exemple les dimensions) et il est difficile de dire si les centres partageraient des installations de soutien ou seraient indépendants.

PRAGUE								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRTV/ CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
4	6	7	9	0,6	6	7,5	4	7



Infrastructure générale, suite

TOKYO

La ville de Tokyo compte 12,8 millions d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 2 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Tokyo, l'une des plus grandes métropoles du monde, est desservie par un réseau ferroviaire extrêmement dense et efficace. Vingt-trois millions de passagers empruntent chaque jour les 1 035 km de voies ferrées du réseau tokyoïte.

Le projet olympique s'articule autour de deux zones situées dans un rayon de 8 km. Tous les sites de la zone Héritage sont desservis par le réseau de transport existant. La zone de la Baie de Tokyo serait desservie en partie par de nouvelles infrastructures de transport. Les principaux pôles générateurs de trafic, tels que le village olympique, le CIRTV/CPP et le stade olympique, sont situés à l'intersection des deux zones et offrent des possibilités d'accès élevées. Les autres noyaux, parmi lesquels bon nombre des sites utilisés pour les Jeux Olympiques de 1964 à Tokyo, sont desservis par de multiples lignes et stations de métro.

Les investissements prévus pour la modernisation du réseau de transport s'élèvent à USD 9,2 milliards, sur lesquels USD 2,3 milliards sont consacrés aux installations desservant la zone de la Baie de Tokyo. Tous les projets de transport mentionnés dans le dossier s'inscrivent dans le cadre du plan intitulé "La Grande Transformation de Tokyo - Plan de développement sur 10 ans", qui sera mis en place indépendamment de la tenue des Jeux Olympiques. Aucun projet de transport supplémentaire ne serait requis pour l'accueil des Jeux Olympiques de 2016.

Aéroport

La ville de Tokyo est desservie par deux aéroports internationaux de grande capacité (l'aéroport international de Narita et l'aéroport international de Tokyo), qui ont le potentiel suffisant pour absorber le trafic supplémentaire généré par les Jeux Olympiques. Les liaisons existantes avec Tokyo sont considérées comme bonnes et les temps de trajet seront considérablement améliorés une fois achevé le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse desservant l'aéroport de Narita.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le concept soumis pour le CIRTV et le CPP est bon et l'emplacement proposé pour ces installations est très pratique par rapport aux sites des Jeux Olympiques. Cela étant, trop peu d'informations ont été fournies sur la façon dont le site de 23 hectares serait utilisé. De même, aucune estimation concernant les dimensions de chaque installation n'a été donnée.

TOKYO								
Infrastructure de Transport					Aéroport		CIRTV/CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9,5	8	9	0,9	8,5	9,5	6	8,5



Infrastructure générale, suite

RIO DE JANEIRO Rio de Janeiro (zone métropolitaine) compte 11,5 millions d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 3 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

La situation topographique de Rio de Janeiro constitue un enjeu majeur en termes de transport. Pour surmonter cet obstacle, le concept de Rio s'articule autour de quatre zones disposant de réseaux de transport relativement solides. Pour améliorer les liaisons entre trois des quatre zones, Rio propose d'aménager 100 km de voies de transport rapide par autobus (BRT). L'axe Copacabana-centre ville-Maracana-Deodoro serait desservi par des lignes de métro et un réseau ferroviaire de banlieue auxquels seraient apportées des améliorations.

Sur le montant total des investissements consacrés au transport, à savoir USD 2,6 milliards, USD 2,1 milliards sont affectés au développement des transports en général et à l'aménagement de trois lignes BRT en particulier. Près de USD 500 millions sont alloués à la construction de deux nouveaux couloirs olympiques BRT. Compte tenu des innovations et améliorations avérées apportées au réseau de transport brésilien, le vaste système BRT proposé apporterait une réponse efficace aux exigences en matière de transport pour les Jeux Olympiques. Cela étant, la mise à disposition d'un nombre suffisant d'autobus de grande capacité devrait être garantie.

Aéroport

Avec l'augmentation constante du trafic aérien, l'aéroport international existant Antonio Carlos Jobim, qui dessert Rio de Janeiro, ne suffirait pas à l'heure actuelle à absorber le trafic supplémentaire généré par les Jeux Olympiques. Néanmoins, les projets d'amélioration concernant les pistes et les terminaux augmenteront la capacité de l'installation aéroportuaire. Les liaisons existantes et proposées avec la ville de Rio ont été jugées insuffisantes, des travaux de modernisation étant nécessaires.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

L'emplacement du CIRTV/ CPP est considéré comme bon. Dans l'ensemble, les propositions répondent aux normes requises. Les axes de transport à destination de certains sites pourraient s'avérer problématiques.

RIO DE JANEIRO								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRT/ CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5	7	7	9	0,8	5	7,5	6	8



Infrastructure générale, suite

BAKOU

La ville de Bakou compte 2 millions d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 9 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Le réseau de transport – routier et ferroviaire - de Bakou, relativement restreint, devrait connaître de vastes améliorations d'ici à 2016.

1,7 million de passagers empruntent chaque jour les transports publics de Bakou : 65 % l'autobus et 35 % le métro. Pour accroître la capacité des transports, le métro sera prolongé de 35 km (ce qui doublera l'étendue des voies) grâce à un investissement de USD 1,4 milliard. Une nouvelle liaison ferroviaire et une amélioration des voies ferrées à destination de l'aéroport sont également prévues.

Ce programme de développement des transports extrêmement ambitieux devrait faciliter l'accès à la côte, où se trouvent la plupart des sites olympiques et les autres installations requises pour les Jeux. En tant que tels, les projets d'aménagement urbain et de modernisation des transports de Bakou semblent plutôt cohérents. Le groupe de travail estime cependant que la livraison, d'ici à 2016, de ces projets interdépendants et de grande envergure pourrait constituer un enjeu considérable.

Aéroport

La capacité de l'aéroport principal qui dessert Bakou devrait être considérablement accrue pour satisfaire aux exigences des Jeux Olympiques. Il semblerait que les plans actuels indiqués dans le dossier pour augmenter la capacité d'accueil des passagers soient insuffisants pour répondre à la demande au moment des Jeux.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le concept et l'emplacement proposés pour le CIRTV et le CPP, à proximité de bon nombre de sites olympiques et de lieux d'animation au moment des Jeux, ont été considérés comme bons. Cela étant, trop peu d'informations ont été fournies sur les dimensions et l'aménagement proposés pour les installations.

BAKOU								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRTV/ CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
4	6	6	8	0,5	4	7	5	8



Infrastructure générale, suite

DOHA

Doha compte un million d'habitants environ, un chiffre qui devrait augmenter de 140 % d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Pour répondre à l'augmentation rapide de sa population, Doha a mis en place un réseau routier et autoroutier vaste et moderne. Ce programme est toujours en cours; d'ici à 2016, ce sont plus de 100 km d'autoroutes à plusieurs voies – dont un tunnel à huit voies de 45 km traversant la baie de Doha – qui seront aménagées pour relier le nouvel aéroport, situé au sud de la ville, aux régions du nord en plein développement.

Créé à l'occasion des Jeux Asiatiques de 2006, le réseau de bus – simple – sera complété par un nouveau métro moderne de 85 km, proposant quatre lignes. Les coûts de développement du transport terrestre s'élèvent approximativement à USD 10,6 milliards (56 % pour les autoroutes et 44 % pour le nouveau métro).

Les enceintes et noyaux des Jeux Olympiques sont situés de façon à profiter pleinement non seulement du réseau routier, mais aussi du nouveau métro.

L'augmentation prévue de la population de Doha (140 %) constitue un enjeu majeur en termes de prestation de services et d'infrastructure, y compris de transport, qui s'ajoute au défi que représente l'accueil des Jeux.

Aéroport

Doha construit à l'heure actuelle un nouvel aéroport de haute capacité à proximité de la ville, qui sera en mesure de répondre aux exigences des Jeux Olympiques. Le réseau routier existant et proposé assurerait un accès rapide à l'agglomération, que viendrait compléter un autre moyen de transport rapide : le projet de train léger.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le concept soumis pour le CIRTV et le CPP est bon. Dans l'ensemble, les propositions répondent aux normes requises.

DOHA								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRTV/ CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	6	9	0,7	8	9	6,5	8,5



Infrastructure générale, suite

MADRID

Madrid (zone métropolitaine) compte 6,2 millions d'habitants, un chiffre qui devrait augmenter de 8 % environ d'ici à 2016.

Infrastructure de transport

Madrid dispose d'un réseau d'autoroutes (200 km), de métro et de trains de banlieue (750 km) bien développé ainsi que d'un réseau ferroviaire à grande vitesse desservant quatre destinations. Près de 3,8 millions de passagers empruntent chaque jour les transports publics.

La quasi-totalité des sites olympiques proposés sont situés dans un rayon de 10 km comprenant deux enceintes et une zone relativement longue (la zone de la rivière), bien desservies par des réseaux de transport de grande capacité. Il est prévu de construire, d'ici à 2016, 70 km d'autoroutes et 60 km de voies ferrées.

Les fonds alloués au développement des transports, à savoir USD 8,7 milliards, seront investis indépendamment de la candidature.

Aéroport

La ville de Madrid est bien desservie par l'aéroport international de Barajas, qui a la capacité d'absorber le trafic généré par les Jeux Olympiques. Les liaisons entre l'aéroport et Madrid sont rapides et efficaces.

Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Le CIRTV et le CPP seraient installés dans deux nouvelles halles qui seront construites dans le vaste parc des expositions IFEMA, commodément situé. Des précisions seraient nécessaires concernant la période disponible pour l'aménagement du CIRTV/CPP si Madrid devenait ville candidate.

MADRID								
Infrastructure de transport					Aéroport		CIRTV/CPP	
Existante		Prévue et supplémentaire						
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	8,5	9,5	0,9	8,5	9,5	8	9



Infrastructure générale, suite

Télécommunications

La Procédure d'acceptation des candidatures du CIO ne contient pas de questions sur les télécommunications. Il a été estimé que répondre à des questions précises dans ce domaine durant la première phase exigerait des villes requérantes qu'elles procèdent à des études détaillées qui devraient être menées plutôt par les villes candidates durant la deuxième phase. C'est pourquoi aucune note n'a été attribuée en ce qui concerne les télécommunications.

Néanmoins, les télécommunications constituent un élément important de l'infrastructure générale nécessaire pour organiser les Jeux Olympiques. Par conséquent, le CIO a chargé l'Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe (IDATE) de présenter un rapport sur la situation en matière de télécommunications dans chacun des pays des villes requérantes. Ce rapport traite de questions telles que la réglementation dans ce secteur, la téléphonie fixe et mobile, les réseaux de données et Internet, la télécommunication internationale et l'offre TV. Il tient compte également du niveau de l'infrastructure de télécommunications et de développement des services dans la ville requérante et la région où se dérouleraient les Jeux Olympiques en 2016. Le temps écoulé entre cette évaluation et l'accueil des Jeux Olympiques de 2016 – une période très longue pour un secteur dynamique qui évolue rapidement – suscite naturellement des incertitudes.

Le rapport de l'IDATE indique que les sept villes requérantes peuvent être réparties dans les catégories suivantes :

Villes/pays qui offrent déjà un très bon niveau d'infrastructure générale de télécommunications et de services pour soutenir les Jeux Olympiques de 2016.	Chicago Tokyo Madrid
Villes/pays qui semblent offrir un niveau de développement satisfaisant, avec plans de modernisation en cours qui soutiendraient les Jeux Olympiques de 2016.	Prague Rio de Janeiro Doha
Villes/pays pour lesquels le niveau des plateformes et des services de télécommunications sont moins avancés et où une planification et un engagement seraient requis afin de développer tous les aspects nécessaires sur le plan des télécommunications pour soutenir l'organisation des Jeux Olympiques de 2016.	Bakou*

* Si Bakou est sélectionnée comme ville candidate, elle devra fournir toutes les informations nécessaires, y compris un plan de développement et les garanties correspondantes pour s'assurer que l'infrastructure de télécommunications sera en mesure de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques de 2016.



Infrastructure générale, suite

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Infrastructure générale" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	5,5	7,4
PRAGUE	4,2	6,0
TOKYO	7,6	8,9
RIO DE JANEIRO	5,3	7,2
BAKOU	3,8	5,6
DOHA	5,5	7,5
MADRID	7,9	8,9





3 → Sites sportifs

Pondération = 4

Sites sportifs

Introduction

Le groupe de travail a évalué le concept et les sites sportifs en tenant compte des sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

a) Sites existants 35%

Utilisation et adéquation des sites existants, y compris des projets de rénovation des sites.

b) Sites prévus et supplémentaires 35%

Sites prévus – Nouveaux sites dont la construction est en cours ou prévue indépendamment des Jeux Olympiques.

Sites supplémentaires – Nouveaux sites dont la construction est nécessaire pour les Jeux Olympiques expressément ou utilisation de sites temporaires lorsqu'aucune utilisation post-olympique n'est prévue.

Le sous-critère b) a été pondéré par un facteur de faisabilité en fonction de la probabilité que le projet soit mené à bien en respectant les délais, les coûts et les critères de qualité imposés par les Jeux Olympiques et l'héritage post-olympique.

c) Concept/héritage sportif des Jeux Olympiques 30%

Concept sportif général avec une priorité donnée à la qualité de l'expérience pour les athlètes. L'utilisation du minimum de sites possible, le regroupement rationnel des sites à proximité immédiate du village olympique, y compris un parc olympique, et la valeur de l'héritage laissé par les nouveaux sites, y compris l'utilisation d'installations temporaires lorsqu'il n'existe aucun besoin futur, ont été considérés comme importants.



Sites sportifs, suite

Introduction (suite)

Terminologie – Remarque :

Les termes suivants sont utilisés dans les manuels techniques du CIO :

- **Enceinte** : Plusieurs sites et/ou installations proches les uns des autres et disposant d'un périmètre de sécurité.
- **Noyau** : Plusieurs sites et/ou installations proches les uns des autres et ne nécessitant pas de périmètre de sécurité.
- **Site de compétition** : Un site de première importance, exploité par le COJO et situé dans un périmètre de sécurité.

Conformément aux directives du CIO relatives à la capacité des sites, le groupe de travail a fixé comme suit les directives de base pour les sites (qui ont été portées à l'attention des villes requérantes) :

SPORT/DISCIPLINE		NORME DU CIO	NBRE DE SITES
Tir à l'arc		4 000	1
Athlétisme/cérémonies		60 000	1 *A
Badminton		5 000	1 *B
Basketball	Éliminatoires	8 000	1
	Finales	15 000	
Boxe		6 000	1
Canoë-kayak - course en ligne		10 000	1 *C
Canoë-kayak - slalom		8 000	1
Cyclisme - piste		5 000	1
Cyclisme - BMX		5 000	1
Cyclisme - VTT		2 000	1
Cyclisme - route		1 000	0
Sports équestres - Saut d'obstacles/dressage		12 000	1
Sports équestres - Concours complet		0	
Escrime		4 000	1
Football	Éliminatoires	20 000	4
	Éliminatoires	20 000	
	Éliminatoires	20 000	
	Éliminatoires	20 000	
	Finales	50 000	*A
Gymnastique artistique / Trampoline		12 000	1
Gymnastique rythmique		5 000	*B



Sites sportifs, suite

SPORT/DISCIPLINE		NORME DU CIO	NBRE DE SITES
Handball	Éliminatoires	6 000	1
	Finales	10 000	
Hockey		10 000	1
Judo		8 000	1 *E
Pentathlon moderne	Tir/escrime	3 000	*B
	Natation	12 000	*F
	Équitation/course à pied	10 000	0
Aviron		12 000	*C
Voile		0	1
Tir		3 000	1
Natation		12 000	1 *F
Natation synchronisée		5 000	*F
Plongeon		5 000	*F
Water-polo		5 000	1
Tennis de table		5 000	1 *H
Taekwondo		5 000	*H
Tennis	Court central	10 000	1
	Court 1	5 000	
	Court 2	3 000	
Triathlon		2 500	1
Volleyball		15 000	1
Volleyball de plage		12 000	1
Haltérophilie		5 000	1
Lutte		8 000	*E

NBRE TOTAL : 30

* Partage possible d'un site, par ex. *A partage avec *A, *B partage avec *B, etc.

Remarque :

1. Afin d'avoir une comparaison valable des sites sportifs, le pourcentage des installations existantes, prévues et supplémentaires (permanentes et temporaires) a été calculé pour chaque ville. NB : le total n'atteint pas forcément 100% car les chiffres sont arrondis.
2. Les épreuves sur route ne sont pas comprises dans le décompte des sites, à l'exception du triathlon.
3. Un site fournissant plusieurs salles pour différents sports a été compté séparément par salle/sport.
4. Un site accueillant au moins deux sports, mais pas simultanément, est compté comme un seul site (par ex. aviron/course en ligne en canoë-kayak/marathon en natation).
5. Les sites du football ont été comptabilisés comme suit : un maximum de quatre sites pour les matches éliminatoires plus le stade olympique/site des finales dans la ville requérante, si spécifié.
6. Un site de hockey peut comprendre deux terrains.



Sites sportifs, suite

CHICAGO

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
14	0	1	5	10	30
47%	0%	3%	17%	33%	

Chicago propose quatre zones, situées essentiellement le long d'un axe nord/sud sur les rives du lac Michigan, à l'intérieur et autour de la ville de Chicago, à savoir :

- Le noyau du centre ville : 10 sites/18 sports
- La zone nord : 3 sites/4 sports
- La zone ouest : 3 sites/5 sports
- La zone sud : 2 sites/2 sports, dont le stade olympique

Vingt et un sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10 km du village olympique.

Quatre sites supplémentaires importants nécessitent un financement du secteur privé et des fonds publics/privés sont requis pour un cinquième site (le centre aquatique). Les budgets de construction semblent peu élevés et mériteraient d'être revus.

Les plans des sites de Chicago visent à créer un nouveau centre pour le sport olympique et paralympique et l'éducation de la jeunesse. Le plan donne la priorité à l'utilisation d'installations existantes ainsi qu'à un héritage fiscal, social et environnemental approprié.

CHICAGO						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	7,5	6	7	0,9	6	8



Sites sportifs, suite

PRAGUE

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
5	12	8	1	6	32
16%	38%	25%	3%	19%	

Prague propose deux noyaux de sites :

- Le parc olympique de Prague : 6 sites/10 sports
- Le centre sportif SK Slavia : 2 sites/3 sports

les autres sports étant répartis à travers la ville dans des sites indépendants.

Trente-deux sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10km du village olympique.

La concentration des sites en bordure de la vieille ville historique (une zone touristique populaire) pourrait présenter des difficultés d'ordre opérationnel.

L'important programme de construction nécessitant un financement conséquent du secteur privé représentera une tâche majeure, tout comme la construction du stade olympique de 60 000 places, prévue sur une année, ce qui sera très difficile à réaliser.

Les sites ont été prévus dans le cadre du plan de développement stratégique de la ville de Prague, en vue notamment d'encourager une participation accrue des jeunes dans le sport et de répondre à leurs besoins.

PRAGUE						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	7	5	7	0,6	6	8



Sites sportifs, suite

TOKYO

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
17	5	0	5	5	32
53%	16%	0	16%	16%	

Tokyo propose un plan compact axé sur la ville avec :

- L'enceinte "Sea Forest" : 3 sites/5 sports
- Le noyau "Dream Island" : 4 sites/6 sports
- Le noyau "Musubi" : 5 sites/8 sports
- Le noyau "Yoyogi" : 4 sites/6 sports
- Le noyau du Palais : 2 sites/4 sports

Vingt-trois sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10 km du village olympique.

Avec 22 sites existants, le programme de construction n'est pas exigeant.

Plusieurs sites construits pour les Jeux Olympiques de 1964 seront rénovés, ces Jeux continuant ainsi de laisser un héritage.

Les nouvelles installations construites sur le front de mer de la baie de Tokyo associées aux centres d'expositions/des congrès existants, ainsi que l'héritage laissé par les Jeux Olympiques de 1964, contribuent de manière significative au plan intitulé "La Grande Transformation de Tokyo - Plan de développement sur 10 ans".

TOKYO						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	8,5	7	9	0,95	7	9



Sites sportifs, suite

RIO DE JANEIRO

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
8	10	8	4	3	33
24%	30%	24%	12%	9%	

Rio de Janeiro propose quatre zones, réparties dans toute l'agglomération :

- Barra - Enceinte du parc olympique de Rio : 10 sports; enceinte de Rio Centro : 6 sports
- Enceinte de Deodoro - X-Park : 7 sites/7 sports
- Noyau de Maracana : 4 sites/4 sports
- Noyau de Copacabana : 2 sites/3 sports

Vingt (20) sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10 km du village olympique.

Outre les investissements effectués dans l'infrastructure sportive pour les Jeux Panaméricains de 2007, 12 autres sites seront construits entre 2009 et 2015. Cela devrait être géré en termes de coûts, de temps et de ressources.

Un plan solide en matière d'héritage a été élaboré avec la création du Centre national d'entraînement olympique pouvant accueillir jusqu'à 20 sports après les Jeux et le X-Park, un parc sportif d'aventure pour l'entraînement de haut niveau et la participation de la communauté, à proximité immédiate de zones densément peuplées.

RIO DE JANEIRO						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	7,5	6,5	8	0,85	6	8



Sites sportifs, suite

BAKOU

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
1	6	9	7	8	31
3%	19%	29%	23%	26%	

Bakou propose un plan des sites très compact s'articulant autour :

- De l'enceinte du parc olympique : 12 sites/15 sports
- Du noyau de la Corniche : 6 sites/6 sports
- De la ville de Bakou, avec 9 sites indépendants (11 sports) près du centre ville.

Trente et un sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10 km du village olympique.

L'enceinte du parc olympique, qui accueille 15 sports, ainsi que le village olympique, le CIRTV, le CPP et le village des médias sont tous situés dans une zone de moins de 3 km², ce qui peut présenter des difficultés d'ordre opérationnel.

Les installations répondant aux normes internationales étant insuffisantes, Bakou devra faire face à un programme de construction intensif et très complexe durant la période 2009-2015, car 16 nouveaux sites doivent être construits et six sites existants rénovés. Tous les sites seront financés par le secteur public.

La création du parc olympique en réhabilitant le gisement de pétrole de Bibi-Heybat ainsi que les nouveaux sites sportifs laisseraient un important héritage sportif à la ville et au pays.

BAKOU						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
3	5	3	7	0,6	5	8



Sites sportifs, suite

DOHA

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
19	2	3	2	5	31
61%	6%	10%	6%	16%	

Sur la base des Jeux Asiatiques de 2006, Doha propose un plan des sites centré sur la ville pour tous les sports, en utilisant cinq enceintes et un noyau de sites :

- Parc olympique de Doha : 7 sites/9 sports
- Club du Qatar : 4 sites/4 sports
- Club Al-Gharaffa : 4 sites/4 sports
- Club Al Rayyan : 2 sites/3 sports
- Lusail : 3 sites/3 sports
- Noyau de West Bay Lagoon : 2 sites/3 sports

Vingt sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10km du village olympique.

Étant donné le petit nombre de nouveaux sites à construire (cinq) et l'utilisation de cinq sites temporaires, le plan de construction est réalisable, tous les travaux étant financés par le secteur public.

Doha cherche à laisser un héritage durable aux jeunes hommes et femmes de tout le monde arabophone, un héritage qui leur permette de faire du sport et de promouvoir la vision du Qatar comme un centre universitaire, sportif et touristique majeur au Moyen-Orient.

Une attention particulière devrait être portée à la promotion des Jeux à la fois sur le plan national et international ainsi qu'à la présence des spectateurs, afin de garantir la meilleure expérience possible pour les athlètes.

DOHA						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	8,5	7	9	0,9	7	8



Sites sportifs, suite

MADRID

Sites existants		Prévus	Supplémentaires	Temporaires	Nbre total
Pas de travaux permanents requis	Travaux permanents requis		Dépendants de la candidature		
17	6	4	6	1	34
50%	18%	12%	18%	3%	

Madrid propose un plan des sites reposant sur l'utilisation de 23 sites existants :

- Enceinte du parc olympique : 5 sites/5 sports
- Enceinte d'IFEMA : 7 sites/8 sports
- Zone de la rivière, qui comprend deux noyaux de sites à Casa de Campo (4 sports) et le Club de Campo (2 sports)

Vingt sports/disciplines sont situés dans un rayon de 10 km du village olympique.

L'utilisation de sites distincts pour l'aviron et la course en ligne en canoë-kayak mérite d'être revue étant donné les coûts opérationnels supplémentaires encourus pour les Jeux Olympiques et après l'événement.

Avec dix sites à construire, le programme de construction est réalisable et est essentiellement financé par le secteur public.

L'héritage sportif serait d'encourager une participation accrue aux activités physiques et sportives dans toutes les communautés, quelles que soient l'âge et l'appartenance ethnique.

MADRID						
Sites existants		Sites prévus et supplémentaires			Concept/héritage sportif	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	8	9	0,95	8	9



Sites sportifs, suite

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Sites sportifs":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	5,8	7,2
PRAGUE	5,0	6,3
TOKYO	6,9	8,7
RIO DE JANEIRO	5,8	7,4
BAKOU	3,2	5,6
DOHA	6,8	8,2
MADRID	7,9	8,8





4 → Village(s) olympique(s)

Pondération = 3

Village(s) olympique(s)

Introduction Lors de son évaluation du critère "Village(s) olympique(s)", le groupe de travail s'est appuyé sur les trois sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

a) Location 40%

Durée des trajets vers les sites de compétition, à l'exception des sites pour les matchs de qualification de football et la voile s'ils sont situés en dehors de la ville hôte.

b) Concept 40%

- Nombre de villages
- Type d'hébergement
- Terrains disponibles
- Environnement
- Hébergement provisoire ou permanent
- Logements supplémentaires pour les athlètes

Un coefficient de faisabilité a été affecté au concept du village en fonction de la probabilité de réalisation des projets tels que proposés par les villes requérantes.

c) Héritage 20%

- Utilisation post-olympique
- Financement

Le village olympique est l'un des sites les plus importants. En tant qu'élément central des Jeux pour les athlètes, son emplacement par rapport aux sites de compétition est d'une importance capitale. À ce stade de la procédure de candidature, des informations d'ordre très général sont requises. Dans la deuxième phase, les villes candidates devront prouver qu'elles ont saisi l'extrême complexité des aspects concernant l'ampleur et la taille d'un tel projet du point de vue des opérations Jeux et de l'héritage.

La plupart des villes ont démontré une bonne compréhension des exigences du village olympique, y compris l'aspect de l'héritage.



Village(s) olympique(s), suite

CHICAGO

Un concept de village unique en bordure de lac est proposé avec une capacité de 16 800 lits. Le site consiste en un ensemble de nouveaux bâtiments résidentiels, faciles d'accès, construits sur un terrain de 42,5 hectares. Les types de bâtiments ne sont pas spécifiés.

La distance moyenne des trajets qui sépare le village olympique des sites de compétition serait de 14 km, hormis les sites pour les matchs de qualification de football. Le site équestre et le site de pentathlon moderne seraient situés à 84 km du village olympique, celui de tir à 90 km. Aucune proposition d'hébergement supplémentaire n'a été faite pour ces athlètes, contrairement aux exigences du CIO.

Le village olympique serait financé par un partenariat public/privé et serait transformé après les Jeux en des logements abordables, modérés et libres (selon les conditions du marché).

CHICAGO						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	6	9	0,9	8	9

PRAGUE

Le village olympique prendrait la forme d'une nouvelle résidence universitaire au cœur du centre historique de Prague, occupant un terrain de 32 hectares avec une capacité de 16 000 lits. L'emplacement pourrait présenter des problèmes opérationnels eu égard à la circulation, au transport et à la sécurité.

La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition serait de 12 km.

Pour la voile, un deuxième village olympique est prévu à Lipno situé à 209 km du village olympique. Les sites pour les épreuves d'aviron, de canoë-kayak en eaux calmes, de nage de longue distance (56 km) et de tir (87 km) seraient situés à plus d'une heure de trajet du village olympique. Aucune proposition d'hébergement supplémentaire n'est faite pour ces athlètes, contrairement aux exigences du CIO.

Le village serait financé par des fonds émanant des autorités municipales et du secteur privé. Après les Jeux, le village serait transformé en résidence universitaire et les sites restants convertis en résidence de luxe.

PRAGUE						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
5	8	4	7	0,8	8	9



Village(s) olympique(s), suite

TOKYO

Tokyo propose un village olympique au bord de l'eau situé au coeur des sites de compétition avec une capacité de 17 000 lits.

La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition serait de 9 km, hormis les sites pour les matchs de qualification de football.

Le village olympique serait constitué de bâtiments résidentiels neufs répartis sur une superficie de 31 hectares de terrain détenu par la ville. Les bâtiments où seraient hébergés les athlètes compteraient neuf étages maximum.

Le village olympique serait financé par le secteur privé dans le cadre d'un vaste projet de redéveloppement durable. Après les Jeux, il serait converti en zone résidentielle.

TOKYO						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8,5	9,5	7	9	0,9	8	9,5

RIO DE JANEIRO

Le village olympique serait situé sur les berges d'un lagon et se composerait d'un nouveau complexe d'appartements, facile d'accès, d'une capacité de 17 500 lits.

La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition, hormis les sites envisagés pour les matchs de qualification de football, serait de 20 km.

Le village olympique serait financé par un partenariat public/privé calqué sur le modèle utilisé lors des Jeux panaméricains de 2007.

Après les Jeux, le village situé dans une zone de la ville en pleine croissance serait converti en appartements.

RIO DE JANEIRO						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
6	8	6	8	0,85	8	9



Village(s) olympique(s), suite

BAKOU

Le village olympique consisterait en des bâtiments d'habitation bas (maximum quatre étages) d'une capacité de 16 500 lits construits sur un terrain de 77 hectares au bord de l'eau, situé au cœur des sites de compétition.

La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition, hormis les sites des matchs de qualification de football, serait de 6 km.

Les travaux de construction seraient financés par une initiative public/privé dans le cadre d'un vaste projet de redéveloppement et de réhabilitation, s'inscrivant dans la politique stratégique de logement menée par la ville de Bakou.

Après les Jeux, le village serait converti en zone résidentielle.

BAKOU						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8,5	9,5	6	8	0,75	8	9,5

DOHA

Le village olympique occuperait une situation centrale sur une surface de 67 hectares. Les bâtiments de quatre à six étages totaliseraient une capacité de 18 000 lits. Il est prévu de loger les officiels supplémentaires dans un hôtel de 16 étages situé dans le village olympique.

La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition serait de 11 km.

Le financement et la construction du village ont été garantis par une entreprise privée et les travaux de construction respecteraient des normes strictes de durabilité.

Après les Jeux, le village serait converti en zone résidentielle.

DOHA						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
7	9	7	9	0,9	8	9



Village(s) olympique(s), suite

MADRID

Le village olympique se composerait de nouveaux bâtiments résidentiels (de quatre à six étages) et serait adjacent au Parc olympique. Un village olympique supplémentaire est prévu à Valence pour les épreuves de voile (à 350 km du village olympique principal). Le nombre de lits n'est spécifié pour aucun des villages.

Le Parc olympique serait situé à distance de marche du village olympique. Les sites en bordure de rivière seraient situés à environ 15 km du village olympique. La distance moyenne entre le village olympique et les sites de compétition serait de 12 km (hormis les sites pour les matchs de qualification de football et la voile).

La construction respecterait des normes strictes de durabilité et le projet serait financé par des fonds publics et privés.

Après les Jeux, le village serait converti en des logements subventionnés situés aux abords des installations sportives du Parc olympique. Une partie du village serait convertie en université du sport.

MADRID						
Emplacement		Concept			Héritage	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Faisabilité	Minimum	Maximum
8	9	7	9	0,9	8,5	9,5

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Village(s) olympique(s)" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	7,0	8,6
PRAGUE	4,9	7,2
TOKYO	7,5	8,9
RIO DE JANEIRO	6,0	7,7
BAKOU	6,8	8,1
DOHA	6,9	8,6
MADRID	7,4	8,7





5 → Environnement : conditions et impact

Pondération = 2

Environnement : conditions et impact

Introduction

L'étude d'impact sur l'environnement reflète les conditions environnementales actuelles de chaque ville requérante et les divers impacts que l'accueil des Jeux Olympiques aurait sur chaque ville.

Dans ce contexte, l'héritage que les Jeux Olympique laisseront à la ville hôte – un élément important des considérations environnementales et de développement durable des Jeux – est pris en compte dans d'autres sections de ce rapport dans la mesure où cet aspect est à considérer dans plusieurs critères d'évaluation analysés par le groupe de travail.

Concernant le critère "Environnement : conditions et impact", les sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés :

a) Conditions environnementales actuelles 40%

L'évaluation est basée sur les conditions environnementales actuelles et les données météorologiques fournies par les villes requérantes.

b) Impact sur l'environnement 60%

L'impact des Jeux Olympiques peut être négatif (ex. dégradation des espaces naturels) ou positif (ex. réhabilitation de zones dégradées ou amélioration des normes et politiques). Ainsi, l'étude d'impact environnemental est basée sur la pondération des impacts négatifs en fonction des impacts positifs et des politiques visant à amenuiser les effets négatifs, comme l'utilisation de sites existants ou temporaires.



Environnement : conditions et impact, suite

CHICAGO

Dans l'ensemble, Chicago présente des conditions environnementales raisonnables, avec des programmes environnementaux originaux et innovants. Ainsi, même si les États-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto, la ville de Chicago s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément au Protocole. La qualité de l'air demeure un sujet de préoccupation, avec l'apparition de niveaux élevés de pollution.

Les conditions météorologiques sont raisonnables pendant la période proposée des Jeux.

Chicago s'est engagée à organiser des Jeux neutres en carbone, et l'héritage environnemental comprendrait la mise en œuvre de technologies durables. Afin d'amenuiser l'impact des Jeux et augmenter les efforts en faveur du développement durable, les sites existants et provisoires sont mis en avant. Cependant, le rôle des transports public au moment des Jeux de Chicago est opaque.

Des analyses et des permis environnementaux sont requis par la loi à chaque échelon gouvernemental. Des études d'impact environnemental préliminaires ont été réalisées pour tous les sites de compétition envisagés, le village olympique et le CPP/CIRTV.

CHICAGO			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	6	8

PRAGUE

Les conditions environnementales à Prague sont généralement raisonnables. La ville dispose d'un plan stratégique qui prévoit des mesures à long terme, dont la mise en place d'un système de transport public intégré et la réhabilitation d'anciennes zones industrielles. La qualité de l'air s'améliore, mais demeure un défi à relever, avec régulièrement des niveaux élevés de pollution.

Les conditions météorologiques seraient en principe raisonnables pendant la période proposée des Jeux, mais la pluviométrie moyenne pourrait être relativement élevée, avec somme toute une moyenne des précipitations assez faibles.

La candidature ne contient pas de programmes environnementaux spécifiques et détaillés pour les Jeux, même si la réhabilitation de zones dégradées est prévue, y compris le site du village olympique. Prague présenterait quelques projets environnementaux si l'organisation des Jeux Olympiques lui était attribuée.

Les travaux de construction sont soumis à des lois équivalentes sinon plus strictes que la législation européenne. Les procédures d'étude d'impact environnemental et d'évaluation environnementale stratégique existent pour des projets, concepts et plans.

PRAGUE			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	5	7



Environnement : conditions et impact, suite

TOKYO

Les conditions environnementales à Tokyo sont généralement bonnes. Les espaces verts ont augmenté et des mesures strictes sont en place pour le recyclage des eaux usées, le contrôle des émissions et les systèmes de transport. La qualité de l'air est acceptable.

Les conditions météorologiques pendant la période proposée des Jeux seraient raisonnables.

Tokyo prévoit un programme olympique de réduction des émissions mettant en œuvre des nouvelles technologies et des projets d'énergies renouvelables. La ville prévoit d'utiliser principalement des sites existants ou provisoires afin de réduire l'impact sur l'environnement. Elle mettra également en œuvre des mesures d'épuration des eaux et utilisera des véhicules à émission zéro ou à faible taux d'émission.

Les sites ont été sélectionnés sur la base d'une étude préliminaire sur l'environnement et le développement durable. Tokyo entreprendrait des études d'impact environnemental dans l'éventualité où la ville serait ville candidate. Au Japon, de telles études sont nécessaires dans le cadre de projets de grande ampleur.

TOKYO			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	8,5	8	9

RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro dispose de plusieurs nouveaux programmes environnementaux, y compris des travaux de remédiation, des investissements dans des mesures d'efficacité énergétique, des installations sanitaires, des carburants à faible taux d'émissions et des systèmes de transport public plus performants. En outre, l'exécution des lois se renforce, entraînant une amélioration des conditions. Néanmoins, de nombreux défis restent à relever quant à la qualité de l'air et de l'eau, la gestion des déchets et l'empiètement foncier. Rio de Janeiro connaît régulièrement des niveaux élevés de pollution de l'air.

Les conditions météorologiques pendant la période proposée des Jeux seraient acceptables.

Rio prévoit un vaste plan de développement durable axé sur les Jeux de 2016. Un programme pour améliorer la qualité de l'eau des voies d'eau de la ville serait entrepris, et des directives seraient mises en place qui régiraient l'approvisionnement écologique, la construction et les opérations. Les Jeux seraient un catalyseur pour l'amélioration des programmes environnementaux en vigueur et futurs. L'utilisation de sites existants réduirait l'impact sur l'environnement.

Des énoncés d'incidences environnementales sont exigés par la loi avant tout projet de construction.

RIO DE JANEIRO			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5	7	6	8



Environnement : conditions et impact, suite

BAKOU

Si des programmes sont mis en place pour apporter des améliorations, les conditions environnementales actuelles à Bakou sont mauvaises, tel qu'indiqué dans la candidature. La mer Caspienne a subi de graves dégradations et l'eau et le sol ont été pollués dans le passé. Les niveaux de pollution atmosphérique semblent élevés, même si la candidature n'évoque pas cet aspect spécifique.

Concernant les conditions météorologiques pendant la période proposée des Jeux, elles sont caractérisées par des vents forts et des températures très élevées (à savoir 36°C à 15h00).

Des programmes sont mis en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau de la mer Caspienne, introduire des contrôles des émissions des véhicules et adapter les réglementations environnementales, et une stratégie de développement durable est en cours d'élaboration.

Bakou entend exploiter les Jeux Olympiques pour adopter des mesures environnementales nettement plus strictes et effectuer une rénovation urbaine de grande ampleur, avec pour point central la réhabilitation des 465 hectares gravement souillés du champ de pétrole de Bibi-Heybad, qui devrait accueillir le parc olympique.

Hormis l'industrie du pétrole, il n'y a pas d'études d'impact environnemental formelles en Azerbaïdjan; néanmoins, la candidature mentionne l'exécution d'un "plan de développement intégré" pour le champ de pétrole de Bibi-Heybad et prévoit des énoncés d'incidences environnementales lors des phases concernées de planification en vue des Jeux Olympiques.

BAKOU			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
3	4,5	5	7



Environnement : conditions et impact, suite

DOHA

Les conditions environnementales à Doha sont généralement bonnes. D'importants investissements ont été réalisés pour améliorer le traitement des eaux usées et l'élimination des déchets solides. De vastes projets pour la conservation de l'eau sont en cours et d'ici 2016, toutes les nouvelles constructions au Qatar devront utiliser un certain pourcentage d'énergie de remplacement. La qualité de l'air est acceptable.

Doha propose d'accueillir les Jeux Olympiques du 15 au 30 octobre, période située en dehors de la période déterminée par le CIO (du 15 juillet au 31 août). Les conditions météorologiques pendant la période proposée des Jeux seraient acceptables.

Doha lancerait une compétition internationale de design respectueux de l'environnement pour garantir le recours à des technologies environnementales innovantes pour la construction des sites, des villages et du CPP/CIRTV. Doha prévoit aussi d'utiliser les Jeux Olympiques pour exposer les nouvelles technologies en matière de valorisation des eaux usées, de conservation des eaux et des ressources renouvelables.

Environ 70 % des sites proposés existent déjà, ce qui limite l'impact environnemental.

Les nouveaux sites olympiques font l'objet d'études d'impact environnemental, tous les travaux de construction au Qatar étant assujettis à cette obligation préalable.

DOHA			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	8,5	6	8



Environnement : conditions et impact, suite

MADRID

Dans l'ensemble, les conditions environnementales à Madrid sont bonnes. La ville dispose d'une série appréciable de stratégies pour la durabilité et de mesures de protection de l'environnement, et un programme de rénovation de la ville est en cours. Une grande partie de la ville est couverte de parcs. Plus de 80 % des autobus utiliseront des énergies de remplacement d'ici 2010. La qualité de l'air à Madrid est acceptable.

Les conditions météorologiques pendant la période proposée des Jeux seraient raisonnables

L'une des priorités de la candidature est la réhabilitation de zones étendues de la ville, avec la mise en place d'infrastructures olympiques qui contribueront à la mise en œuvre de programmes de régénération de l'environnement et de revitalisation urbaine, accélérés en vue des Jeux de 2016. De vastes étendues seraient converties en espaces verts pour des activités sportives et de loisirs. L'environnement et le développement durable compteraient parmi l'un des cinq thèmes d'héritage. L'impact des nouveaux sites sur l'environnement serait minimisé à travers une conception environnementale et le recours à diverses technologies.

Les études d'impact environnemental sont obligatoires au regard de la loi espagnole et de la législation européenne. Une évaluation stratégique de l'environnement serait menée sur tous les sites olympiques, y compris des études concernant la minimisation du bilan carbone.

MADRID			
Conditions		Impact	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6,5	8,5	8	9

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Environnement : conditions et impact" :

Ville requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	6,0	8,0
PRAGUE	5,4	7,4
TOKYO	7,6	8,8
RIO DE JANEIRO	5,6	7,6
BAKOU	4,2	6,0
DOHA	6,4	8,2
MADRID	7,4	8,8



6 → Hébergement

Pondération = 5

Hébergement

Introduction

L'analyse de l'hébergement s'appuie sur les prescriptions relatives aux Jeux Olympiques énoncées dans le Manuel technique du CIO sur l'hébergement qui a été fourni aux villes requérantes.

La référence correspondant aux exigences en matière d'hébergement pour les Jeux Olympiques d'été est de **40 000 chambres** essentiellement en hôtels de 3 à 5 étoiles ou dans d'autres types d'hébergements de niveau équivalent.

Pour évaluer le critère "hébergement", les deux sous-critères suivants ont été pris en considération :

a) Nombre de chambres (80 %)

Il a été tenu compte dans l'analyse des types d'hébergement suivants :

- chambres existantes dans les hôtels de catégorie 3 à 5 étoiles (ou appartements de niveau équivalent) situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux, comme défini par les villes requérantes
- chambres prévues dans les hôtels de catégorie 3 à 5 étoiles situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux, comme défini par les villes requérantes
- villages des médias prévus ou existants, le cas échéant
- Autres types d'hébergements, le cas échéant (par ex. appartements ou bateaux de croisière)

Pour les chambres d'hôtel et/ou le(s) village(s) des médias et/ou d'autres types d'hébergement qui n'existent pas encore aujourd'hui mais qui seraient requis pour accueillir les Jeux Olympiques de 2016, un coefficient de faisabilité a été introduit pour refléter la conviction du groupe de travail que les projets seraient entièrement réalisés.

Les chambres restantes, comprenant toutes les catégories hôtelières inférieures, devraient couvrir les besoins du COJO, ainsi que ceux des spectateurs.

Les villes ont été classées comme suit : la référence du CIO de 40 000 chambres a été évaluée en fonction du nombre de chambres existantes et prévues (comme mentionné ci-dessus) multiplié par un facteur de faisabilité pour les hébergements prévus. À titre d'exemple, si le nombre de chambres qualifiées est de 40 000, la note de la ville sera 6.



Hébergement, suite

Introduction (suite)

b) Concept d'hébergement (20 %)

Il a été tenu compte dans l'analyse des aspects suivants :

- Type de chambres (hôtels, villages, bateaux de croisière, etc.)
- Nombre de chambres dans un rayon de 10km du centre des Jeux, comme défini par les villes requérantes
- Concept de fonctionnement de l'hébergement, lorsqu'il est fourni
- Tarifs conventionnés moyens pour les catégories 3 à 5 étoiles, fournis par chaque ville.

CHICAGO

Le nombre de chambres d'hôtel existantes (75 062) dépasse largement la valeur de référence du CIO.

Les médias seraient logés dans des chambres d'hôtel. Pour les personnes recherchant un hébergement à moindre coût, le comité de candidature a retenu 1 550 chambres en campus universitaire (sur le nombre total estimé de 19 500 chambres pour les médias).

Les tarifs (communiqués par Smith Travel Research, premier fournisseur américain d'informations et de données hôtelières) sont raisonnables. Si Chicago devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis.

CHICAGO			
Nombre de chambres		Concept	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
10	10	7	9



Hébergement, suite

PRAGUE

Si l'on prend en considération le nombre de chambres existantes et la probabilité que les chambres prévues soient livrées pour 2016, il manque des chambres dans des hôtels 3, 4 et 5 étoiles.

Le nombre de chambres existantes dans des hôtels 3 étoiles n'est pas clairement indiqué car les chambres d'hôtels 1 et 2 étoiles sont comprises dans le chiffre mentionné.

Un village des médias est prévu à proximité du parc olympique. Le nombre de chambres n'est pas précisé. Après les Jeux, le village serait transformé en divers types d'hébergements.

Les tarifs (fournis par AHR – l'Association tchèque des hôtels et restaurants) sont raisonnables. Si Prague devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis.

PRAGUE						
Type de chambres	Existantes	Prévues			Concept	
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité			
			Min	Max	Min	Max
3-5 ★	31 897*	9 579	0,4	0,5	4	7
Village des médias	-	Non indiqué	-	-		
Autres	-	-	-	-		

* comprend des hôtels 1 et 2 étoiles

TOKYO

Le nombre de chambres d'hôtel existantes (109 090) dépasse largement la valeur de référence du CIO.

Les médias seraient logés dans des chambres d'hôtel.

Les tarifs (mentionnés dans le dossier) sont raisonnables. Si Tokyo devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis.

TOKYO			
Nombre de chambres		Concept	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
10	10	8	10



Hébergement, suite

RIO DE JANEIRO Si l'on prend en considération le nombre de chambres existantes et prévues, il manque des chambres dans des hôtels 3, 4 et 5 étoiles. Pour y remédier, Rio propose d'utiliser des bateaux de croisière et des résidences en copropriété.

Les médias seraient logés dans des villages des médias et des hôtels. Deux villages, de catégorie équivalente à des hôtels 3 ou 4 étoiles, fourniraient 9 196 chambres essentiellement individuelles qui seraient converties en logements résidentiels après les Jeux.

Les tarifs (fournis par l'Association brésilienne de l'industrie hôtelière) semblent plutôt élevés. Si Rio devenait ville candidate, les prix devraient être formellement garantis. L'utilisation de bateaux de croisière, qui entraîne généralement des problèmes de logistique et de coût, devrait également être examinée.

RIO DE JANEIRO						
Type de chambres	Existantes	Prévues			Concept	
	Nombre de chambres	Nombres de chambres	Faisabilité			
			Min	Max	Min	Max
3-5 ★	23 445	4 642	0,7	0,9	5	7
Villages des médias	-	9 196	0,7	0,8		
Autres	-	7 506	0,6	0,9		

BAKOU Si l'on prend en considération le nombre de chambres existantes et prévues, il manque un grand nombre de chambres dans des hôtels 3, 4 et 5 étoiles.

Pour y remédier, Bakou propose de construire un village des médias pour 20 000 personnes, jouxtant le parc olympique.

Un village des spectateurs de 20 000 chambres ainsi qu'un village de la famille olympique de 8 000 chambres seraient également construits à proximité du parc olympique.

Après les Jeux, ces deux villages seraient progressivement convertis en hébergements selon les demandes spécifiques du marché.

En raison du nombre très peu élevé d'installations existantes, la livraison du plan d'hébergement semblerait très difficile.

Les tarifs (fournis par le Ministère de la Culture et du Tourisme) sont raisonnables. Si Bakou devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis.



Hébergement, suite

BAKOU (suite)

BAKOU						
Type de chambres	Existantes	Prévues			Concept	
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité			
			Min	Max	Min	Max
3-5 ★	1 823	4 079	0,5	0,7	2	4
Village des médias	-	20 000	0,3	0,6		
Autres	-	28 000	0,3	0,6		

DOHA

Si l'on prend en considération le nombre de chambres existantes et la probabilité que les chambres prévues soient livrées pour 2016, il manque des chambres dans des hôtels 3, 4 et 5 étoiles.

Pour y remédier, le comité de candidature propose un grand nombre de chambres (6 000) sur des bateaux de croisière ainsi qu'un village des médias de 18 000 lits. Ce village serait financé par l'Université du Qatar et une garantie a été fournie à cet égard. Après les Jeux, certaines chambres offriront des hébergements pour les étudiants, la majorité des appartements étant vendus ou loués.

Le groupe de travail s'est déclaré préoccupé par le manque d'hébergements à bas coût pour les spectateurs.

Les tarifs (fournis par l'Autorité du tourisme du Qatar) sont raisonnables. Si Doha devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis. L'utilisation de bateaux de croisière, qui entraîne généralement des problèmes de logistique et de coût, devrait également être examinée.

DOHA						
Type de chambres	Existantes	Prévues			Concept	
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité			
			Min	Max	Min	Max
Hôtels 3-5 ★	12 985	31 567	0,4	0,6	5	8
Village des médias	-	18 000	0,5	0,8		
Autres	-	6 000	0,5	0,7		



Hébergement, suite

MADRID Le nombre de chambres d'hôtel existantes et prévues dépasse la valeur de référence du CIO.

Les médias seraient logés dans des hôtels et deux villages des médias. Un des villages serait construit à côté du CPP/CIRTV avec 5 000 chambres provisoires. Le second village fournirait 4 000 chambres qui, après les Jeux, seraient utilisées comme logements sociaux. Ces deux villages offriraient l'équivalent d'un hébergement en hôtel 4 étoiles.

Les tarifs (fournis par l'Association des hôteliers de Madrid) sont raisonnables. Si Madrid devenait ville candidate, ces prix devraient être formellement garantis.

MADRID						
Type de chambres	Existantes	Prévues			Concept	
	Nombre de chambres	Nombre de chambres	Faisabilité		Min	Max
			Min	Max		
3-5 *	40 472	4 182	0,7	0,9	7	9
Villages des médias	-	9 000	0,6	0,8		
Autres	-	9 402	0,5	0,7		

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Hébergement":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	9,4	9,8
PRAGUE	5,1	5,8
TOKYO	9,6	10
RIO DE JANEIRO	5,5	6,4
BAKOU	2,6	4,8
DOHA	5,5	7,7
MADRID	7,8	8,8



7 → Concept des transports

Pondération = 3

Concept des transports

Introduction

L'évaluation s'appuie sur la performance potentielle du système de transport proposé au moment des Jeux. Ce critère est jugé d'un point de vue opérationnel, compte tenu de l'expérience tirée des précédents Jeux Olympiques. Les deux sous-critères et pourcentages de pondération suivants ont été utilisés :

- | | |
|--|------------|
| a) Distances et temps de trajet | 50% |
| Les exigences en matière de transport pour les divers groupes constitutifs et la logistique dépendent grandement des distances et des temps de trajet moyens en bus entre les principaux sites de compétition et autres. | |
| Ce sous-critère reflète la qualité des réponses des villes au questionnaire, la lisibilité des cartes et la fiabilité des temps de trajet urbain entre les principaux pôles générateurs de trafic. | |
| Les sites de football situés en dehors de la ville hôte ainsi que le site de la voile, lorsque celui-ci n'est pas dans la ville hôte, n'ont pas été inclus dans ce calcul. | |
| b) Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux | 50% |
| En supposant que toutes les infrastructures de transport prévues et supplémentaires soient construites, ce sous-critère évalue la cohérence du concept proposé en matière de trafic et de transport par rapport aux besoins de mobilité pendant les Jeux des principaux groupes de clients olympiques. | |
-



Concept des transports, suite

CHICAGO

Distances et temps de trajet

Dans sa demande de candidature, Chicago indique que son projet "donnera naissance à la configuration la plus compacte et la plus pratique que les Jeux aient jamais connue". Un noyau central relativement compact comprenant le CPP/CIRTV, le village olympique et les sites pour 18 sports entraînerait des temps de trajet très favorables.

La distance moyenne depuis le village olympique serait de 14 km, avec un temps de trajet moyen de 15-20 minutes.

Trois sports (sports équestres, pentathlon moderne et tir) sont à plus de 80 km du village olympique.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

La plupart des sites sur les rives du lac Michigan sont bien desservis par des routes et autoroutes, mais semblent assez éloignés des gares ferroviaires.

Les plans de transport pour la famille olympique, en particulier les athlètes et les médias, sont relativement détaillés. Le plan B montre un vaste réseau de routes existantes avec des voies réservées au trafic olympique, mais il n'y a aucune indication quant à la longueur de ces voies.

Il manque des précisions concernant le transport entre les noyaux de sites. Si Chicago était sélectionnée comme ville candidate, une gestion minutieuse de la circulation routière dans le noyau central ainsi qu'à l'intérieur des autres noyaux relativement vastes et entre ceux-ci, serait nécessaire.

Il y a peu d'indications concernant les opérations de transport pour les spectateurs, les volontaires et la main-d'œuvre.

CHICAGO			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5,5	7,5	5	8



Concept des transports, suite

PRAGUE

Distances et temps de trajet

Pour les sites à l'intérieur de la ville de Prague, les distances et les temps de trajet sont relativement raisonnables.

La distance moyenne depuis le village olympique serait de 12 km, avec un temps de trajet moyen de 15-20 minutes.

Quatre sports/disciplines sont à plus de 50 km du village olympique (marathon en natation, aviron, tir et course en ligne en canoë-kayak). Les compétitions de voile se tiendraient à Lipno (209 km de Prague) où un village olympique est prévu.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

À part une brève référence aux couloirs réservés à destination de l'aéroport, aux voies de circulation réservées, ainsi qu'une préférence pour le transport public et les parkings relais (bien que ces derniers ne figurent pas sur le plan), il ne semble pas y avoir de plan de transport olympique et aucune information n'est fournie concernant des stratégies de transport spécifiques pour les principaux groupes de clients. En outre, il n'y a aucune indication concernant l'utilisation potentielle d'une nouvelle infrastructure à créer dans le cadre de l'important programme d'investissement dans les transports pour les Jeux Olympiques (2007-2016).

PRAGUE			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5,5	8	4	6



Concept des transports, suite

TOKYO

Distances et temps de trajet

Grâce à un solide système ferroviaire et à un réseau autoroutier bien développé, il y aurait un bon accès à tous les sites de compétition et autres à la fois dans la zone Héritage et dans celle de la Baie de Tokyo. Étant donné la taille de l'agglomération de Tokyo, les distances seraient relativement courtes et les temps de trajet raisonnables.

Un sport (tir) est à plus de 25 km du village olympique.

La distance moyenne serait de 9 km, avec un temps de trajet moyen de 15-20 minutes.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

Le plan intitulé "La Grande Transformation de Tokyo - Plan de développement sur 10 ans" définit les principales améliorations à apporter au transport d'ici à 2016. Le projet olympique est intégré dans cette stratégie sans investissement supplémentaire mais avec de nombreuses politiques, techniques et mesures de gestion du trafic.

Le projet de Tokyo est centré sur des systèmes avancés de gestion du trafic agissant à la fois sur l'offre et la demande en termes de transport et de circulation. Les opérations de transport durant la période des Jeux seraient coordonnées depuis un centre de commandement regroupant toutes les agences de transport et de sécurité avec accès à un système de transport centralisé intelligent.

TOKYO			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	7	8



Concept des transports, suite

RIO DE JANEIRO Distances et temps de trajet

En raison de sa topographie particulière et du développement urbain tout autour du parc national de Tijuca, les distances entre les quatre zones olympiques de Rio de Janeiro sont relativement longues. Toutefois, une grande partie du concept des Jeux de Rio est centrée sur Barra, où les distances et les temps de trajet entre les sites de compétition et autres sont relativement raisonnables.

La distance moyenne serait de 20 km, avec un temps de trajet moyen de 25-30 minutes. La mise à disposition, d'ici à 2016, des lignes de bus rapides (BRT) proposées serait essentielle.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

D'une manière générale, les spectateurs et la main-d'œuvre utiliseront les transports publics. Outre le nouveau système de transport rapide par autobus de quatre lignes (BRT), Rio prévoit de mettre en service 150 km de voies olympiques reliant les quatre zones olympiques et l'aéroport.

RIO DE JANEIRO			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5	7	6	8



Concept des transports, suite

BAKOU

Distances et temps de trajet

Bakou propose un concept des Jeux très compact, avec de courtes distances et de faibles temps de trajet entre tous les sites. La création du métro qui desservirait les nouvelles installations ainsi que les sites olympiques sur le littoral améliorerait grandement la mobilité et l'accès.

La distance moyenne serait de 6 km, avec un temps de trajet moyen de 5-10 minutes.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

Le concept très compact des sites vise à réduire autant que possible les exigences du trafic. Cependant, une telle concentration risquerait d'entraîner des difficultés au niveau de la gestion du trafic et des embouteillages. Cela pourrait être en partie atténué par le service de transport proposé par ferry. Le caractère compact du projet est lié au fait que les sites sont directement accessibles par transport public, principalement ferroviaire. Des voies réservées au trafic olympique (longueur du réseau non indiquée) faciliteraient le déplacement des personnes accréditées.

BAKOU			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	9	5	8



Concept des transports, suite

DOHA

Distances et temps de trajet

En raison du développement rapide de son réseau autoroutier, qui relierait tous les sites de compétition et autres, les temps de trajet seraient raisonnables. Des améliorations importantes au système de transport public, avec la construction d'un nouveau métro d'une longueur totale de 85 km, amélioreront et diversifieront également la mobilité et l'accès. À l'exception des trois sites de compétition situés à Lusail, à 34 km du village olympique, tous les sites de compétition et autres seraient bien reliés grâce au réseau autoroutier et au système de transport public moderne.

La distance moyenne serait de 11 km, avec un temps de trajet moyen de 10-15 minutes.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

La majorité des politiques de transport de Doha pour les Jeux Olympiques sont intégrées dans un plan à long terme, le "Plan directeur du transport au Qatar à l'horizon 2026", et comprennent des autoroutes ainsi que le nouveau métro de 85 km. Par ailleurs, Doha prévoit de mettre en service un réseau de voies olympiques de 120 km.

Un système de gestion du trafic ultramoderne est prévu pour garantir le rendement maximum des réseaux routier et ferroviaire pendant les Jeux.

Comme indiqué dans la demande de candidature, le transport public au Qatar est un concept relativement nouveau dans une société largement dominée par l'automobile et son acceptation risque de prendre du temps.

DOHA			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	8,5	6	8

Continued on next page



Concept des transports, suite

MADRID

Distances et temps de trajet

Grâce à un solide réseau ferroviaire et à un réseau autoroutier bien développé, tous les sites de compétition et autres seraient accessibles en des temps de trajet raisonnables. Un sport (course en ligne en canoë-kayak) est à plus de 25 km du village olympique. La concentration des principaux pôles générateurs de trafic dans la zone centrale contribue à réduire les distances.

La distance moyenne serait de 12 km, avec un temps de trajet moyen de 10-15 minutes.

Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux

Madrid dispose de politiques parmi les plus avancées du monde en matière de transport et de trafic respectueux de l'environnement. Ces politiques sont pleinement intégrées dans le plan de transport olympique, lequel contient également des mesures pour les piétons et les cyclistes.

Un réseau de voies olympiques de 400 km faciliterait les déplacements entre tous les sites de compétition et autres pour les personnes accréditées.

MADRID			
Distances et temps de trajet		Organisation des transports et gestion du trafic au moment des Jeux	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	8	9

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Concept des transports":

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	5,3	7,8
PRAGUE	4,8	7,0
TOKYO	7,5	8,5
RIO DE JANEIRO	5,5	7,5
BAKOU	6,0	8,5
DOHA	6,5	8,3
MADRID	8,0	9,0



8 → Sûreté et sécurité

Pondération = 3

Sûreté et sécurité

Introduction

La sécurité aux Jeux Olympiques d'été représente une des plus grandes opérations de sécurité menée au niveau international. Les préparatifs exigent de nombreuses années de planification, et l'installation et l'intégration de nouvelles technologies peuvent s'avérer complexes. La formation ainsi que la préparation des plans et procédures opérationnels prennent du temps. Les agences de sécurité doivent être à même d'absorber ce niveau d'activité. Aux Jeux Olympiques, les opérations de sécurité comprennent tous les services d'urgence de la ville/région/pays capables de répondre à tout incident grave menaçant la sûreté ou la sécurité de la population en général, y compris des personnes assistant aux Jeux Olympiques. Les opérations de sécurité comprennent également la gestion des incidents graves, des catastrophes civiles et de tout autre événement mettant en danger la sûreté de la population, ainsi que les mesures prises pour gérer les conséquences de ces incidents et les moyens à disposition.

Les ressources humaines employées dans le cadre de ces opérations sont très nombreuses et le personnel doit normalement être recruté pour une longue période de temps, pouvant aller jusqu'à 50 jours, et travailler 24 heures sur 24 (à compter du premier "verrouillage" jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques). Un déploiement de cette importance a une incidence considérable sur la capacité de la ville à assurer chaque jour le maintien de l'ordre habituel au sein de la communauté.

Des opérations de ce type constituent une lourde charge pour les forces de sécurité de n'importe quel pays. La capacité à supporter cette pression, répondre aux risques identifiés et se préparer à des incidents graves et à leurs conséquences sur une longue période de temps et sur un vaste théâtre d'opérations est un impératif important de la sécurité aux Jeux Olympiques.

L'évaluation de la sécurité olympique repose sur la performance potentielle des agences de sécurité proposées par les villes requérantes. Cette performance est évaluée tant pour la période de planification des Jeux Olympiques que pour celle où les Jeux auront effectivement lieu.

Les expériences précédentes des forces de sécurité en matière de planification et de gestion d'opérations de sécurité pour des événements sportifs et autres manifestations de grande envergure, ainsi que les difficultés que posent de tels environnements ont également été prises en considération.

En raison de la situation difficile et incertaine qui prévaut dans le monde en matière de sécurité, de nombreux pays ont investi dans la formation et l'équipement de forces de sécurité afin de contrer la menace et l'incidence du terrorisme. Ce point a été pris en considération dans l'évaluation générale.

L'évaluation s'appuie sur les informations figurant dans les dossiers des villes requérantes, ainsi que sur les rapports de sécurité généraux.



Sûreté et sécurité, suite

Introduction (suite)

En outre, les sous-critères suivants ont été pris en considération :

- a) incidence et risque de terrorisme;
- b) taux de criminalité enregistré et autres problèmes de sécurité publique;
- c) compétences techniques et professionnelles des principales forces de sécurité et structure de commandement et de contrôle proposée;
- d) investissements actuels dans le domaine de la sécurité et de la technologie y afférente et propositions d'amélioration pour répondre aux exigences en matière de sécurité aux Jeux Olympiques;
- e) complexité liée au "théâtre des opérations"* proposé et à la réponse requise en matière de sécurité.

* Le théâtre des opérations fait référence à toute la zone d'activité géographique des Jeux Olympiques et à tous les villages, sites, installations, systèmes de transport et espaces publics utilisés pour soutenir les Jeux Olympiques.

La complexité des propositions générales, la répartition géographique des sites et installations, le terrain et le réseau de transport ont une incidence sur la quantité de ressources, le soutien logistique et technique, le personnel et le déploiement de celui-ci.

Ainsi, la complexité que représentent la planification de la sécurité et les interventions sur le plan opérationnel dans le théâtre des opérations proposé pour les Jeux Olympiques est dûment prise en compte dans l'évaluation et pondérée en conséquence.

En évaluant le risque lié au terrorisme dans les villes requérantes, le groupe de travail a conclu que n'importe quelle ville dans le monde pouvait être victime d'une attaque terroriste, que celle-ci soit le fait de groupes terroristes locaux ou internationaux. Certaines villes requérantes ont toutefois été considérées comme plus exposées du fait de la situation incertaine qui prévaut actuellement sur le plan international en matière de sécurité et du niveau de menace dans les pays voisins qui pourrait avoir des répercussions sur les Jeux Olympiques. La capacité des villes à traiter et gérer ce risque a été prise en compte. Le groupe de travail a néanmoins été sensible à la difficulté que représente une tentative d'évaluation de la situation dans le domaine de la sécurité huit ans avant les Jeux Olympiques de 2016. Pour les villes dont la candidature sera retenue, ce risque devra toutefois faire l'objet d'une surveillance permanente afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture internationale.

Le groupe de travail a également pris en considération le fait que les propositions relatives aux opérations de sécurité avant et pendant les Jeux Olympiques pouvaient être plus facilement revues pour répondre à la menace identifiée que la mise à disposition d'infrastructure fixe pour les Jeux Olympiques par exemple.

Il ne serait pas judicieux de détailler dans un document public toutes les questions de sécurité soulevées et examinées par le groupe de travail. Il est toutefois possible de faire certains commentaires.



Sûreté et sécurité, suite

CHICAGO

La structure de commandement et de contrôle proposée pour les diverses agences de la ville, de l'état et du gouvernement fédéral a été clairement exposée. Aucune estimation n'a été fournie concernant le nombre de membres des forces de sécurité qui seront déployés pour les opérations de sécurité olympique, mais les ressources ont été jugées suffisantes pour mener à bien cette tâche. Le théâtre des opérations proposé ne semble présenter aucun problème ingérable en termes de planification ou d'opérations et les agences de sécurité américaines ont une vaste expérience des opérations menées à l'occasion d'événements de grande envergure.

CHICAGO	
Minimum	Maximum
7,1	8,2

PRAGUE

La structure de commandement des forces de sécurité serait placée sous l'autorité d'un commissaire nommé par le gouvernement tchèque. La plupart des forces de sécurité seraient issues de la police nationale. Elles seraient complétées par des membres des forces armées et des agents de sécurité privés. Le nombre d'agents de sécurité qui seraient déployés pour les Jeux Olympiques n'a pas été précisé. Compte tenu de la nature du théâtre des opérations, de plus amples informations seraient nécessaires concernant la disponibilité, en nombre suffisant, des forces de police pour assurer le degré de sécurité escompté si Prague devait devenir ville candidate. Les agences de sécurité ont une expérience limitée des événements publics de très grande envergure.

D'après le plan B1 du dossier, une station de métro est située à l'intérieur du périmètre de sécurité du village olympique, ce qui n'est pas acceptable sur le plan de la sécurité.

D'après le plan A, une station de métro est située dans le périmètre de sécurité du parc olympique, ce qui pourrait poser de sérieux problèmes en termes de sécurité et exigerait un examen bien plus approfondi avant que cette proposition ne puisse être acceptée.

PRAGUE	
Minimum	Maximum
4,4	6,1



Sûreté et sécurité, suite

TOKYO

La structure de commandement et de contrôle des forces de sécurité serait placée sous la responsabilité du préfet de police de Tokyo. Des ressources en nombre suffisant sont disponibles pour assurer la sécurité aux Jeux Olympiques. Le théâtre des opérations proposé ne semble pas poser de problèmes en termes de planification ou d'opérations. Le risque de tremblements de terre occasionnels a été noté, tout comme le fait que le Japon possède une structure hautement éprouvée en matière de protection civile et de gestion de crise. Les agences de sécurité japonaises ont une vaste expérience des événements publics de très grande envergure.

TOKYO	
Minimum	Maximum
7,9	9,0

RIO DE JANEIRO

La responsabilité générale de la sécurité aux Jeux Olympiques serait du ressort du Secrétariat national de la sécurité publique, lequel est rattaché au Ministère de la Justice. Sur la base de l'expérience acquise récemment lors des Jeux Panaméricains de 2007, les ressources et capacités opérationnelles des agences de sécurité ont été améliorées et l'équipement technique mis à disposition. Le Brésil accueillera également la Coupe du monde de football de la FIFA en 2014, ce qui renforcera son expérience sur le plan des opérations. Le taux de criminalité dans certains quartiers de Rio de Janeiro a été jugé problématique pour la sécurité des personnes présentes aux Jeux Olympiques. Si Rio était choisie comme ville candidate, il serait nécessaire d'obtenir des assurances concernant la protection et la sécurité des personnes dans certains quartiers de la ville.

RIO DE JANEIRO	
Minimum	Maximum
4,6	7,0

BAKOU

Le commandement général des forces de sécurité pour les Jeux Olympiques serait assuré par la Commission de sécurité des Jeux Olympiques, placée sous la conduite du conseiller national à la sécurité. Le nombre d'agents de sécurité prêts à être déployés a été communiqué et il semble suffisant pour garantir la sécurité aux Jeux Olympiques. Le théâtre des opérations proposé ne devrait pas poser de problèmes majeurs pour les opérations de sécurité. Bakou n'a aucune expérience pour ce qui est d'assurer la sécurité d'un événement de grande envergure. Il a été pris note des menaces et des risques qui pèsent sur certains pays de la région.

BAKOU	
Minimum	Maximum
4,4	5,8



Sûreté et sécurité, suite

DOHA

Le commandement général des forces de sécurité relèverait de la responsabilité du ministre de l'Intérieur. Le nombre d'agents chargés d'assurer les opérations de sécurité olympique a été communiqué, mais cette estimation pourrait devoir être revue pour une manifestation de la taille des Jeux Olympiques. Les agences de sécurité ont acquis l'expérience de la sécurité lors des Jeux Asiatiques de 2006. Le théâtre des opérations proposé ne devrait pas poser de problèmes majeurs pour les opérations de sécurité. Il a été pris note des menaces et des risques qui pèsent sur certains pays de la région.

DOHA	
Minimum	Maximum
5,5	7,1

MADRID

La responsabilité générale de la sécurité serait confiée au ministre de l'Intérieur, la structure de commandement et de contrôle étant entre les mains d'une commission de sécurité olympique. Des précisions ont été communiquées concernant le nombre d'agents de sécurité prêts à être déployés et ce chiffre est jugé suffisant pour la tâche à accomplir. Le théâtre des opérations proposé ne devrait pas poser de problèmes ingérables au niveau des opérations de sécurité. Les agences de sécurité madrilènes ont une vaste expérience de la sécurité lors d'événements publics de très grande envergure. Il a été pris note des menaces terroristes internes et des risques qui pèsent sur l'Espagne.

MADRID	
Minimum	Maximum
7,1	7,9

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Sûreté et sécurité" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	7,1	8,2
PRAGUE	4,4	6,1
TOKYO	7,9	9,0
RIO DE JANEIRO	4,6	7,0
BAKOU	4,4	5,8
DOHA	5,5	7,1
MADRID	7,1	7,9





9 → Expérience en matière de manifestations sportives

Pondération = 2

Expérience en matière de manifestations sportives

Introduction

Le groupe de travail a évalué l'expérience de chaque ville requérante pour ce qui est de l'accueil des manifestations sportives au cours des dix dernières années, en tenant compte également de la capacité d'organisation du pays. Outre les informations transmises par les villes requérantes, la contribution des Fédérations Internationales des sports olympiques d'été a été prise en considération.

L'évaluation a été réalisée sur la base des deux sous-critères et pourcentages de pondération suivants :

- a) **Nombre de grands événements internationaux organisés (avec accent mis sur les championnats du monde dans les sports olympiques et les manifestations multisportives)** 60 %
- b) **Qualité des événements (avec accent mis sur l'expérience des FI et le nombre de spectateurs)** 40 %

CHICAGO

Chicago a une expérience limitée dans l'organisation des grandes manifestations sportives internationales. À noter l'accueil des championnats du monde de boxe de l'AIBA (2007) et de certaines rencontres lors de la Coupe du monde féminine de football de la FIFA (1999). La ville n'a aucune expérience des événements multisportifs internationaux, mais a accueilli de grandes manifestations nationales ainsi que des compétitions sportives professionnelles (Chicago compte sept équipes professionnelles affiliées à six ligues de sport). Les États-Unis ont l'expérience des Jeux Olympiques du fait de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City.

CHICAGO			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5	8	6	8



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

PRAGUE

Prague a une expérience limitée dans l'organisation des grandes manifestations sportives internationales. À noter l'accueil des championnats du monde ICF de slalom en canoë/kayak (2006) et des championnats du monde de hockey sur glace de l'IIHF (2004). La ville n'a aucune expérience des événements multisportifs internationaux, mais a accueilli des championnats juniors au niveau continental et mondial.

PRAGUE			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
4	6	5	7

TOKYO

Tokyo a l'expérience de l'organisation des grandes manifestations sportives internationales, avec notamment l'accueil des championnats du monde de volleyball de la FIVB (2006), des championnats du monde de basketball de la FIBA (2006) et des championnats du monde de patinage artistique de l'ISU (2007). L'expérience du Japon dans l'accueil de grands événements internationaux, comme les championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF (2007), les championnats du monde de natation de la FINA (2001) et, en tant que co-organisateur, la Coupe du monde de football de la FIFA (2002), a été relevée. Le Japon a l'expérience des Jeux Olympiques du fait de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1998 à Nagano.

TOKYO			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	6	8

RIO DE JANEIRO

Rio de Janeiro a l'expérience de l'organisation des grandes manifestations sportives internationales, avec notamment l'accueil des championnats du monde de volleyball de plage de la FIVB (2003), des championnats du monde de judo de l'IJF (2007) et de plusieurs rencontres de coupe du monde. La ville a une bonne expérience des événements multisportifs internationaux, comme les Jeux Panaméricains (2007) et les Jeux d'Amérique du Sud (2002).

RIO DE JANEIRO			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7	8,5	6	7



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

BAKOU

Bakou a une expérience limitée dans l'organisation des grandes manifestations sportives internationales. À noter l'accueil des championnats du monde de gymnastique de la FIG (2005) ainsi que des championnats du monde de lutte libre et gréco-romaine de la FILA (2007). La ville n'a aucune expérience des événements multisportifs internationaux, mais a accueilli un certain nombre de championnats juniors au niveau continental et mondial.

BAKOU			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
3	6	5	7

DOHA

Doha a l'expérience de l'organisation des manifestations sportives internationales, avec notamment l'accueil des championnats du monde d'escrime par équipes de la FIE (2006), des championnats du monde d'haltérophilie de l'IWF (2005), des championnats du monde de tennis de table de l'ITTF (2004) ainsi que de diverses rencontres régionales et internationales. La ville a une bonne expérience des événements multisportifs internationaux, comme les Jeux Asiatiques (2006) et les Jeux de l'Asie de l'Ouest (2005).

DOHA			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
6	8	6	7

MADRID

Madrid a une bonne expérience dans l'organisation des grandes manifestations sportives internationales, avec notamment l'accueil des championnats du monde de taekwondo de la WTF, de tir à l'arc de la FITA et de cyclisme de l'UCI (2005), ainsi que des championnats du monde de hockey de la FIH et de badminton de la BWF (2006). La vaste expérience de l'Espagne, avec l'organisation notamment de la Coupe de l'America à Valence (2007), des Jeux Méditerranéens – une compétition multisportive (2005), des championnats du monde de natation de la FINA (2003) et des Jeux Équestres mondiaux de la FEI (2002), a été relevée.

MADRID			
Nombre de manifestations sportives organisées		Qualité	
Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
8	9	6	7



Expérience en matière de manifestations sportives, suite

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Expérience en matière de manifestations sportives" :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	5,4	8,0
PRAGUE	4,4	6,4
TOKYO	6,0	8,0
RIO DE JANEIRO	6,6	7,9
BAKOU	3,8	6,4
DOHA	6,0	7,6
MADRID	7,2	8,2



10 → Finances

Pondération = 3

Finances

Introduction

L'objectif ici est de déterminer de façon générale si l'intention d'une ville requérante de fournir un financement public, associé à des revenus commerciaux du secteur privé, apporterait le soutien financier nécessaire à l'organisation des Jeux Olympiques de 2016.

Le financement des principales infrastructures requises pour les Jeux Olympiques a été pris en compte lors de l'évaluation des critères suivants : infrastructure générale, sites sportifs et village(s) olympique(s).

Aux fins de cette évaluation, les deux sous-critères suivants ont été pris en considération :

- a) **Contributions du gouvernement et plan de financement (informations fournies par les villes requérantes) reflétant la capacité financière du pays à livrer les Jeux Olympiques (notation des risques par pays établie par la Coface*).**
- b) **Faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux.**

Outre ce qui précède, les budgets pour les deux phases de la candidature ont également été pris en considération, bien qu'aucune note n'ait été attribuée à cet égard.

Étant donné que les villes requérantes comme les villes candidates seront tenues de présenter au CIO des comptes détaillés et révisés à l'issue de la procédure de candidature, le CIO demande aux villes requérantes et candidates de fournir les détails de leurs budgets dans le dossier de candidature. Ces budgets seront comparés avec les comptes révisés présentés à l'issue de l'élection de la ville hôte et aideront le CIO à dresser un tableau plus net des dépenses induites par la candidature.

Les chiffres vont de USD 6,2 millions à USD 19 millions pour la phase des villes requérantes et de USD 14,6 millions à USD 37 millions pour la phase des villes candidates, le budget total des candidatures oscillant entre USD 22,3 millions et USD 49,3 millions.



Finances, suite

a) Contributions du gouvernement et plan de financement reflétant la capacité financière du pays à livrer les Jeux Olympiques.

Les villes requérantes ont été priées de fournir des informations sur leur plan de financement global pour les Jeux Olympiques ainsi que sur les engagements potentiels de leur gouvernement dans les domaines suivants :

- Prestations de services (médicaux, sécurité, transport, etc.)
- Sites de compétition et autres
- Développement de l'infrastructure
- Couverture d'un éventuel déficit du COJO

CHICAGO

Le budget du COJO de Chicago serait financé principalement par le secteur privé.

Le budget hors COJO comprendrait un financement fédéral pour la planification et les opérations en matière de sécurité. Par ailleurs, la demande de candidature indique que certains postes budgétaires, tels que le transport, le contrôle des spectateurs et les services aux spectateurs, ainsi que certaines fonctions paralympiques, devraient bénéficier d'un soutien fédéral. Une garantie financière de USD 500 millions de la ville de Chicago couvrant un éventuel déficit budgétaire du COJO a également été apportée.

La ville de Chicago s'engage à fournir tous les services municipaux nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques (sécurité, transport, aide d'urgence et services médicaux) "au tarif normal". En outre, la ville a accepté de fournir au COJO (au prix du marché ou à un prix plus favorable) tous les sites sportifs, installations et biens immobiliers du projet olympique qu'elle possède et qui font l'objet d'une exploitation commerciale. Les sites qui ne sont pas exploités commercialement (parcs publics, par exemple) seraient prêtés gratuitement.

PRAGUE

Le budget du COJO de Prague serait financé principalement par le secteur privé.

La demande de candidature indique que le gouvernement tchèque devrait fournir une garantie pour la couverture d'un éventuel déficit budgétaire du COJO et qu'il assurerait, sans frais pour le COJO, tous les investissements dans des secteurs opérationnels tels que la sécurité, les douanes, l'immigration, le transport et les services médicaux.

La ville de Prague et les autres autorités publiques compétentes fourniraient gratuitement au COJO tous les sites de compétition et autres sites qu'elles détiennent.

Le financement de nouveaux sites permanents serait assuré par les secteurs public et privé selon leur nature et leur utilisation.

Le niveau de soutien du gouvernement et du public à la candidature a été pris en considération dans le cadre de la capacité à livrer le plan financier.



Finances, suite

TOKYO

Le budget du COJO de Tokyo serait entièrement financé par le secteur privé.

La demande de candidature indique que le gouvernement japonais apporterait un soutien financier et fournirait gratuitement au COJO tous les services de sécurité, de santé, de douane, d'immigration et autres services gouvernementaux. Le gouvernement métropolitain de Tokyo couvrirait un éventuel déficit budgétaire du COJO.

Le gouvernement japonais, le gouvernement métropolitain de Tokyo et les autres autorités publiques locales concernées remettraient au COJO à titre gratuit ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO tous les sites détenus par le secteur public.

Par ailleurs, toute l'infrastructure requise pour les Jeux Olympiques (dont les sites de compétition, d'entraînement et autres) serait financée par les secteurs public et privé, mais la répartition exacte des contributions dépendrait du montage économique de chacun des projets et de leur utilisation post-olympique.

Le gouvernement métropolitain de Tokyo a établi un fonds de USD 3,5 milliards pour la construction et l'entretien des sites et des infrastructures nécessaires pour les Jeux et détenus par la ville. Le gouvernement japonais s'est engagé à prendre en charge jusqu'à la moitié des coûts de construction des principaux sites qui seront érigés par le gouvernement métropolitain de Tokyo.

RIO DE JANEIRO

Le budget du COJO de Rio de Janeiro serait financé à la fois par les secteurs public et privé.

Le président de la République fédérative du Brésil, soutenu par les autorités de l'état et de la ville de Rio de Janeiro, s'est engagé à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJO.

Tous les niveaux du gouvernement (fédéral, régional et municipal) se sont par ailleurs engagés à fournir au COJO, sans frais, tous les services publics, à lui remettre gratuitement, ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO, les sites de compétition et autres détenus par les autorités publiques et à financer et livrer l'infrastructure nécessaire aux Jeux Olympiques.



Finances, suite

BAKOU

Le budget du COJO de Bakou serait entièrement financé par le secteur privé.

La demande de candidature indique que le budget du COJO serait garanti par le gouvernement d'Azerbaïdjan et subventionné, le cas échéant, par les autorités publiques. Le gouvernement couvrirait également un éventuel déficit budgétaire du COJO.

Le dossier précise que les autorités publiques fourniraient tous les services publics sans frais pour le COJO et qu'elles couvriraient intégralement les frais inhérents aux nouvelles infrastructures et aux sites de compétition eu égard à l'héritage que ces installations laisseraient à la ville. Qui plus est, les autorités publiques remettraient au COJO gratuitement, ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO, les sites de compétition et autres leur appartenant.

De plus, les installations qui seraient transformées en résidences après les Jeux, comme le village olympique et les logements de type village (village des médias, village de la famille olympique et village des spectateurs), pourraient être (co)financées par des investisseurs immobiliers privés.

DOHA

Le budget du COJO de Doha serait financé à hauteur de 60 % par le secteur public et à hauteur de 40 % par le secteur privé.

Le gouvernement du Qatar s'est engagé à couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJO. Il s'est également engagé à fournir tous les services publics sans frais pour le COJO. Le gouvernement ferait par ailleurs office d'ultime garant pour ce qui est du financement de toutes les installations nécessaires – sites de compétition et autres inclus – ainsi que de toute l'infrastructure de transport.

Des engagements ont été pris prévoyant que tous les sites de compétition et autres appartenant aux autorités publiques seraient remis au COJO gratuitement, ou à un loyer approuvé au préalable par le CIO.

Le promoteur immobilier Qatari Diar s'est engagé à financer intégralement la construction et l'aménagement des installations permanentes du village olympique. Une garantie financière a également été fournie par l'Université du Qatar concernant la construction et l'aménagement des installations permanentes du village des médias et du CPP/CIRTV. Ces sites seraient remis sans frais au COJO.



Finances, suite

MADRID

Le budget du COJO de Madrid serait entièrement financé par le secteur privé.

Le gouvernement espagnol, les autorités régionales, le conseil municipal de Madrid et les conseils municipaux des autres villes accueillant des sites olympiques se sont engagés à fournir les ressources financières nécessaires au succès des Jeux Olympiques.

La demande de candidature indique que le gouvernement espagnol, les autorités régionales et le conseil municipal de Madrid se sont engagés à : couvrir un éventuel déficit budgétaire du COJO; réaliser les investissements nécessaires afin de développer les installations sportives, le transport, les services médicaux, l'hébergement et les télécommunications; et mettre à disposition "dans la mesure du possible" toutes les installations leur appartenant, sans frais pour le COJO.

Le gouvernement espagnol s'est engagé à contribuer à la conception du plan de sécurité des Jeux Olympiques.

***Notation des risques par pays établie par la Coface**

La notation des risques par pays établie par la Coface indique le niveau moyen de risque d'insolvabilité à court terme des entreprises dans un pays donné. Elle mesure comment les engagements financiers des sociétés sont influencés par les perspectives économiques, financières et politiques du pays. Les notes se situent sur une échelle de sept niveaux (A1, A2, A3, A4, B, C et D) dans l'ordre croissant du risque.

Sept catégories de risque sont combinées pour aboutir à une note globale pour chacun des pays :

- vulnérabilité de la conjoncture économique
- crise de liquidité en devises
- surendettement extérieur
- vulnérabilité financière de l'État
- fragilité du secteur bancaire
- fragilités de l'environnement géopolitique et de la gouvernance
- comportement de paiement des entreprises.

La notation des risques par pays est indiquée ci-après dans l'ordre du tirage au sort des villes requérantes :

États-Unis (Chicago)	A1
République tchèque (Prague)	A2
Japon (Tokyo)	A1
Brésil (Rio de Janeiro)	A4
Azerbaïdjan (Bakou)	C
Qatar (Doha)	A2
Espagne (Madrid)	A1



Finances, suite

b) Faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux

La faisabilité des projections en matière de revenus commerciaux indiquées par les villes requérantes est qualifiée de réalisable ou d'optimiste.

Cette appréciation n'indique pas si les montants projetés, la contribution financière du CIO (droits de télévision et programme de marketing TOP) et les subventions projetées par les gouvernements permettraient aux villes requérantes de présenter un budget de fonctionnement équilibré.

Ville requérante	Appréciation	Projection en matière de revenus commerciaux (en millions de USD)
CHICAGO	Optimiste	3 000
PRAGUE	Optimiste	969
TOKYO	Réalisable	1 557
RIO DE JANEIRO	Réalisable	750
BAKOU	Optimiste	930
DOHA	Réalisable	784
MADRID	Optimiste	1 611

Tableau récapitulatif

Le tableau ci-après indique les notes attribuées à chaque ville requérante pour le critère "Finances" :

Ville requérante	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	6,5	8,0
PRAGUE	4,8	6,7
TOKYO	7,0	8,5
RIO DE JANEIRO	6,0	7,7
BAKOU	4,8	6,4
DOHA	6,7	8,6
MADRID	6,5	8,5



11 → Projet global et héritage

Pondération = 3

Projet global et héritage

Introduction

Le groupe de travail a conclu son évaluation des villes requérantes par un examen général du concept proposé par chaque ville pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2016.

Cet examen a été effectué une fois tous les autres critères évalués et donc après que le groupe de travail a pu se faire une opinion générale du projet olympique global de chacune des villes et de l'héritage que les Jeux Olympiques laisseraient à ces dernières.

Une note minimum et une note maximum ont été attribuées à chaque ville, comme indiqué ci-dessous :

Villes requérantes	Note minimum	Note maximum
CHICAGO	5,0	8,0
PRAGUE	4,0	5,0
TOKYO	7,0	9,0
RIO DE JANEIRO	5,5	8,0
BAKOU	3,0	5,0
DOHA	5,0	7,0
MADRID	8,0	9,0





Conclusion

Conclusion

Le Mouvement olympique se félicite que sept villes aient demandé à accueillir les Jeux Olympiques de 2016.

En présentant leur dossier, ces villes souhaitent accueillir la plus grande et la plus complexe des manifestations sportives du monde. Une édition des Jeux de l'Olympiade représente en effet l'organisation simultanée de 40 championnats du monde en de multiples endroits et pendant 16 jours, avec la mise en place du plus vaste dispositif de sécurité qui soit.

La responsabilité du groupe de travail était de fournir une analyse technique des villes qui ont le potentiel d'accueillir avec succès les Jeux Olympiques en 2016 et qui réunissent donc les conditions pour être retenues comme villes candidates par la commission exécutive du CIO.

À l'heure de tirer ses conclusions, le groupe de travail tient à rappeler que sa tâche ne consiste pas à porter un jugement définitif sur la ville qui devrait accueillir les Jeux Olympiques en 2016.

Le groupe de travail reconnaît et apprécie l'effort considérable consenti par les villes pour préparer leurs réponses au questionnaire du CIO.

La capacité d'une ville à accueillir les Jeux Olympiques est essentiellement fonction des facteurs suivants :

- sa capacité fondamentale à mettre en œuvre un projet aussi vaste et aussi complexe en termes d'infrastructure et de ressources;
- le concept que la ville propose pour les Jeux Olympiques – à savoir l'existence d'un plan général pour sa mise en œuvre qui soit viable;
- le soutien dont le projet bénéficie de la part de la population, des pouvoirs publics et des principales parties intéressées;
- l'aptitude à produire des résultats en termes d'organisation, de planification et de performance opérationnelle; et
- la faculté d'aboutir à un résultat de qualité élevée sur des éléments tels que les niveaux de service, les valeurs olympiques et l'héritage.



Conclusion, suite

L'analyse des onze critères effectuée par le groupe de travail a conduit ce dernier à juger en ces termes des aptitudes des villes requérantes.

Le groupe de travail a abouti à la conclusion suivante, laquelle reflète l'évaluation générale de chaque ville par rapport à la valeur de référence fixée au départ. Dans chaque cas, les villes requérantes sont énumérées dans l'ordre du tirage au sort effectué en 2007 par la commission exécutive du CIO.

- Le groupe de travail estime que Chicago, Tokyo, Rio de Janeiro, Doha* et Madrid ont le potentiel nécessaire pour accueillir les Jeux Olympiques de 2016.
- Le groupe de travail conclut que Prague et Bakou n'ont pas à l'heure actuelle la capacité requise pour accueillir les Jeux Olympiques de 2016.

* Doha propose des dates situées en-dehors de la période spécifiée par le CIO (du 15 juillet au 31 août). Le groupe de travail s'est exprimé sur les conditions météorologiques valables pour la période proposée par Doha (du 14 au 30 octobre), mais n'a pas fait d'évaluation sur les risques éventuels que comporterait l'organisation des Jeux Olympiques à cette époque de l'année. Le groupe de travail estime que cette question est du ressort de la commission exécutive.

Il est évident que chacune des villes que la commission exécutive choisit comme ville candidate devra développer et peaufiner son projet dans la perspective de l'évaluation plus approfondie et plus complète qui aura lieu au cours de la phase de candidature.

Il importe de rappeler que la conclusion du groupe de travail s'applique uniquement à 2016. Parmi les villes jugées comme n'ayant pas à l'heure actuelle la capacité requise, certaines pourront fort bien avoir le potentiel d'accueillir de futurs Jeux Olympiques, mais ces villes devront développer leur infrastructure, revoir leur concept et enrichir leur expérience en matière d'organisation de compétitions de niveau mondial dans un ou plusieurs sports.



Graphiques

Graphiques

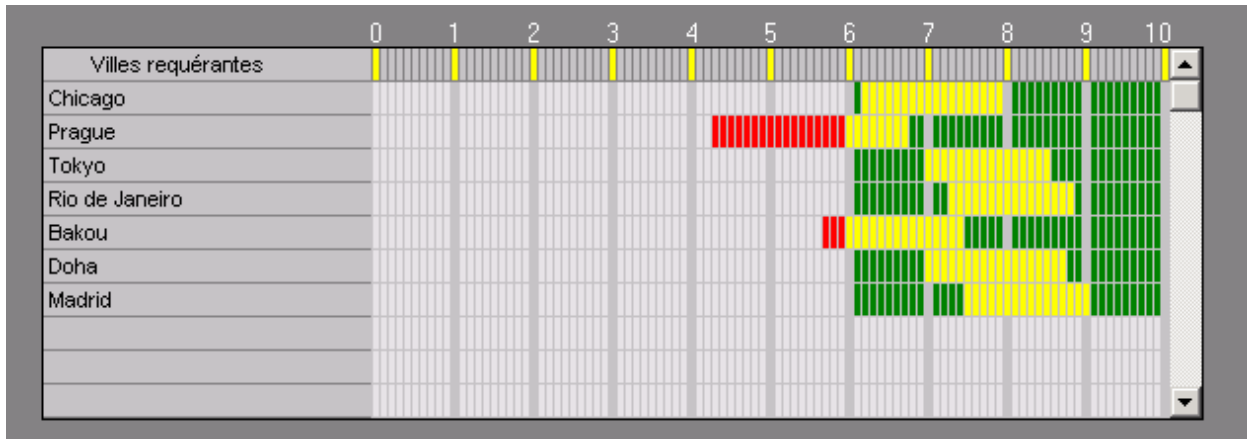
Les graphiques indiquant la position de chaque ville requérante pour chaque critère et pour le résultat final figurent ci-après.

Graphique	Page
1. Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique	96
2. Infrastructure générale	97
3. Sites sportifs	98
4. Village(s) olympique(s)	99
5. Environnement : conditions et impact	100
6. Hébergement	101
7. Concept des transports	102
8. Sûreté et sécurité	103
9. Expérience en matière de manifestations sportives	104
10. Finances	105
11. Projet global et héritage	106
Résultat final	107



Graphiques, suite

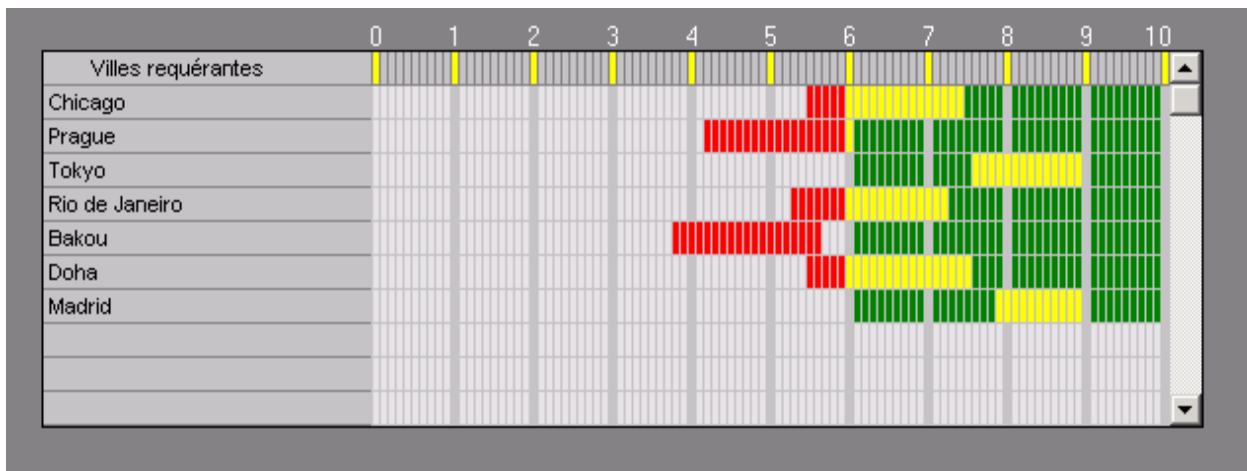
Critère **1 - Soutien du gouvernement, questions juridiques et opinion publique**
(pondération = 2)





Graphiques, suite

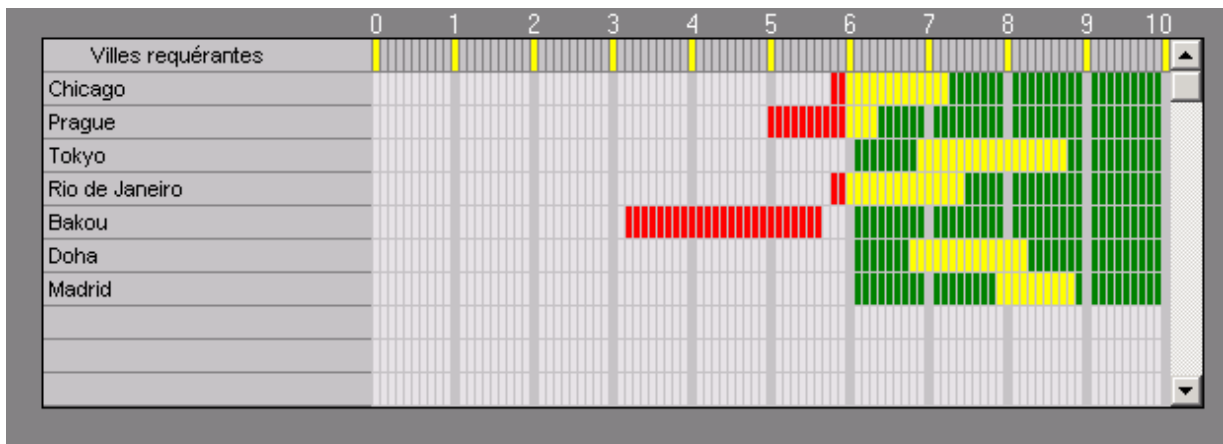
Critère 2 - Infrastructure générale (pondération = 5)





Graphiques, suite

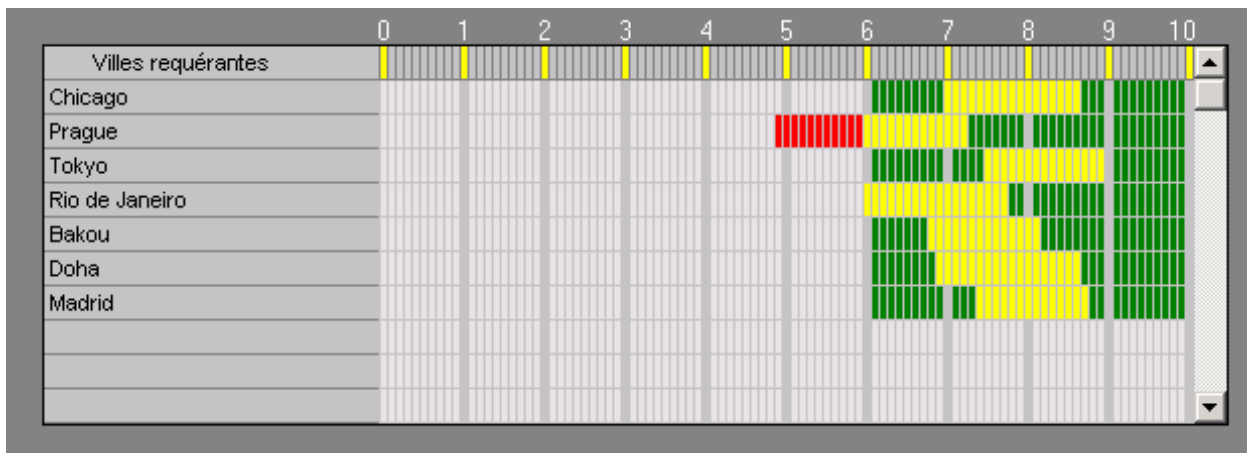
Critère 3 - Sites sportifs (pondération = 4)





Graphiques, suite

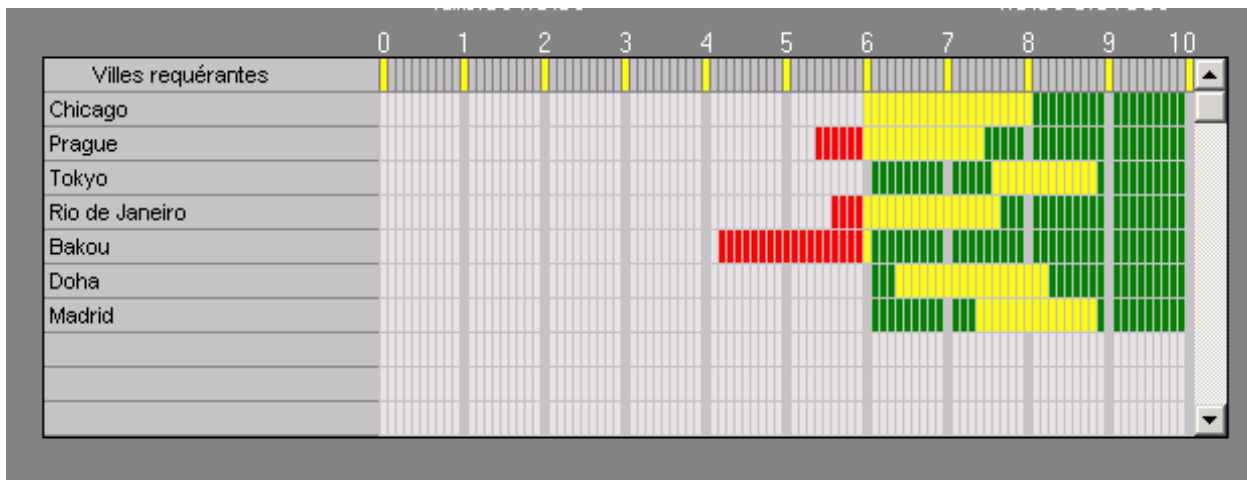
Critère 4 - Village(s) olympique(s) (pondération = 3)





Graphiques, suite

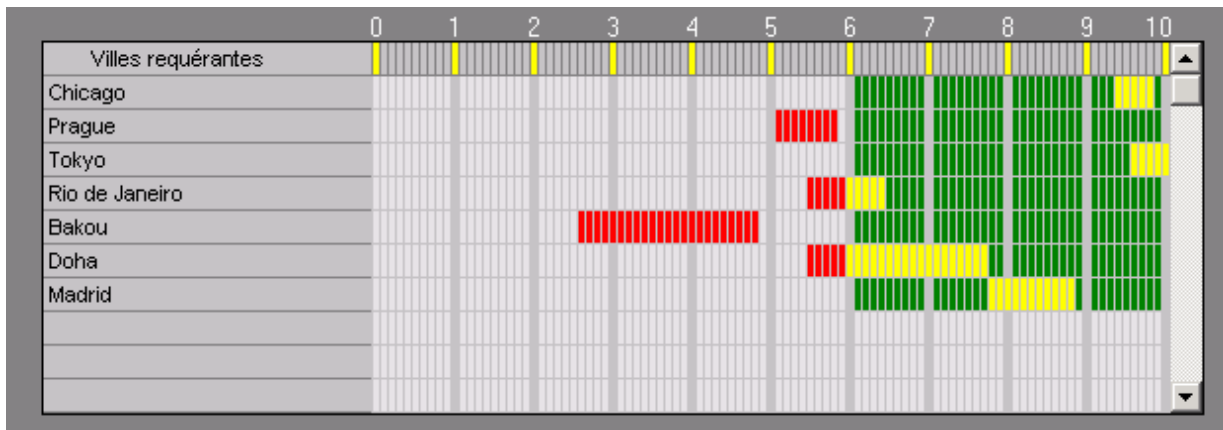
Critère 5 - Environnement : conditions et impact (pondération = 2)





Graphiques, suite

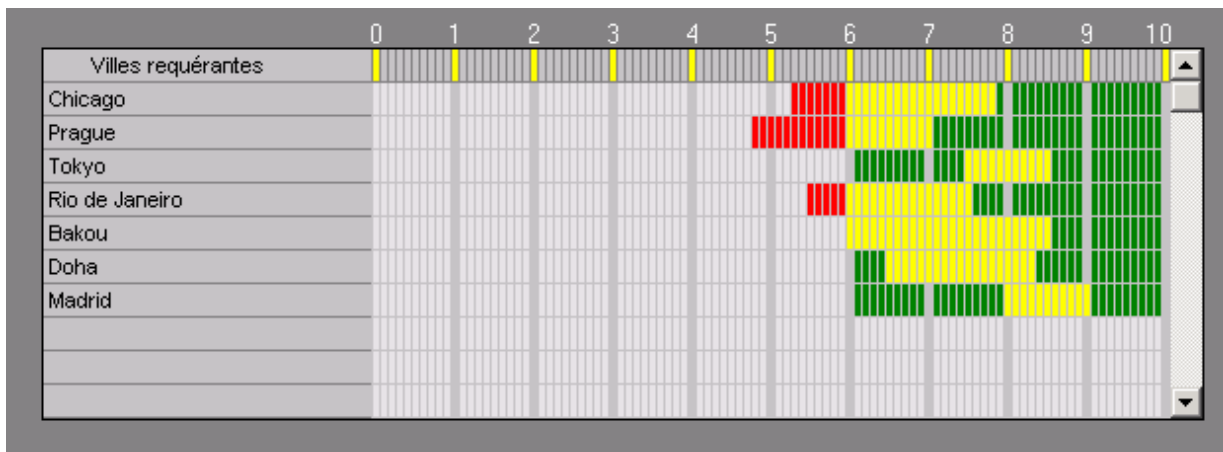
Critère 6 - Hébergement (pondération = 5)





Graphiques, suite

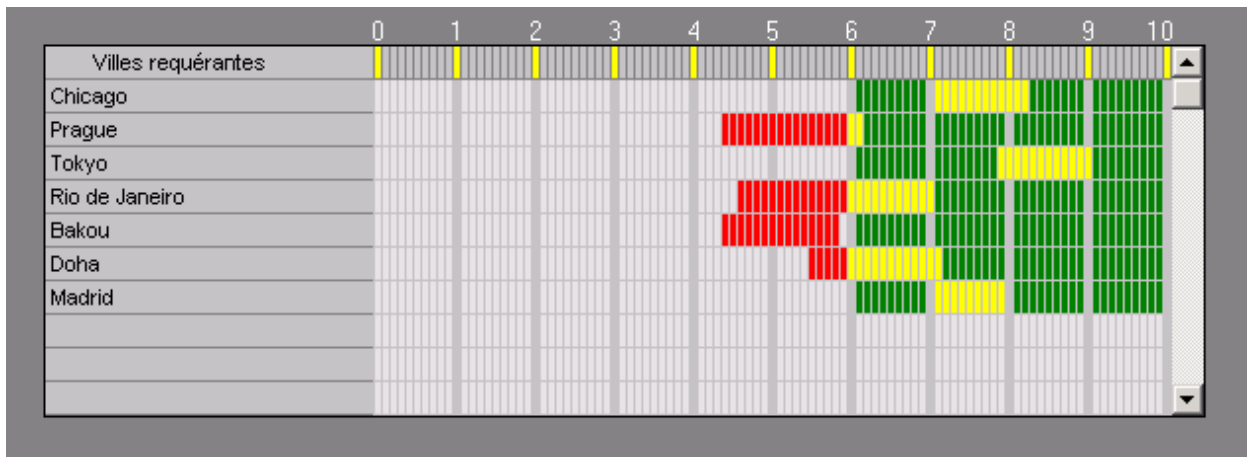
Critère 7 - Concept des transports (pondération = 3)





Graphiques, suite

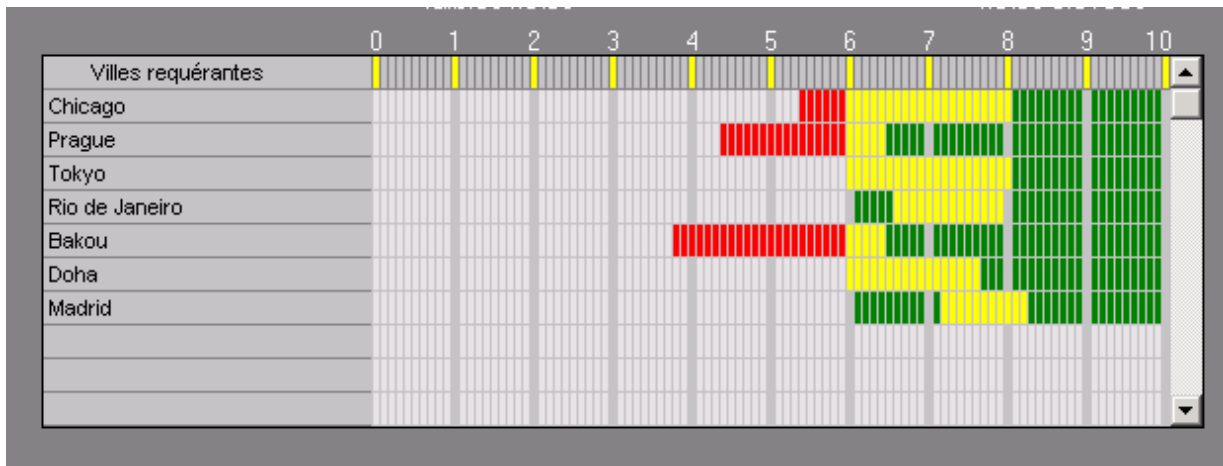
Critère 8 - Sûreté et sécurité (pondération = 3)





Graphiques, suite

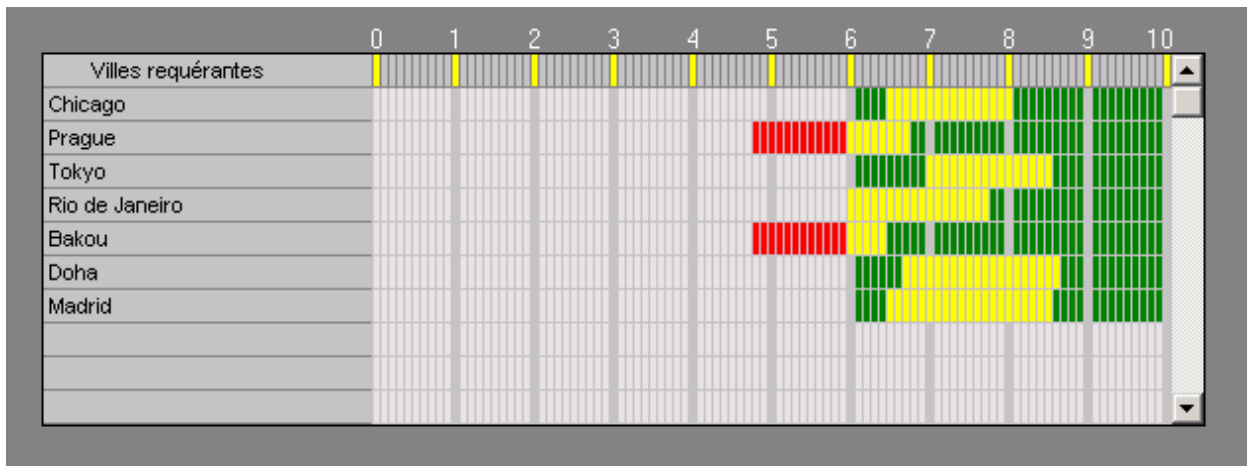
Critère 9 - Expérience en matière de manifestations sportives (pondération = 2)





Graphiques, suite

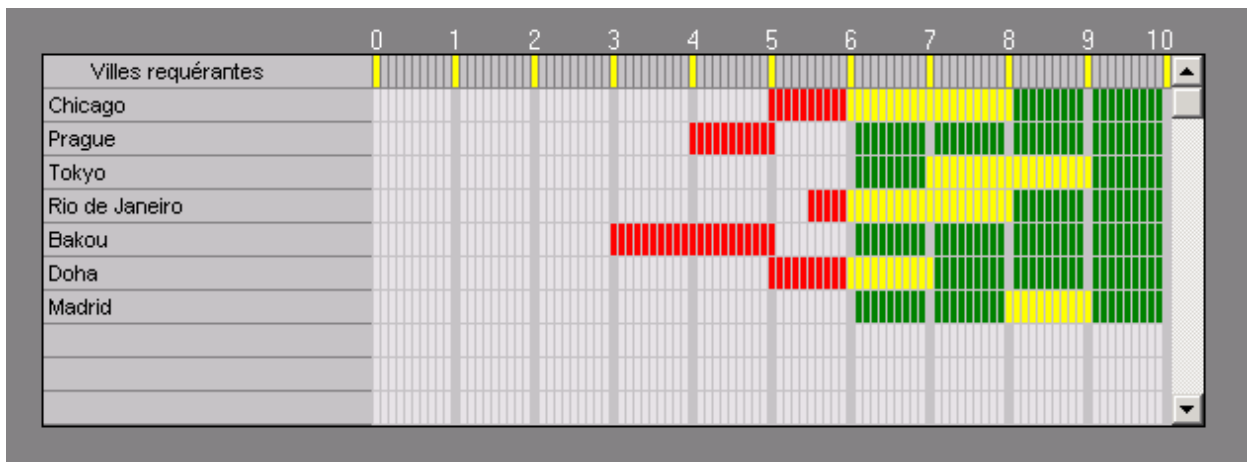
Critère 10 - Finances (pondération = 3)





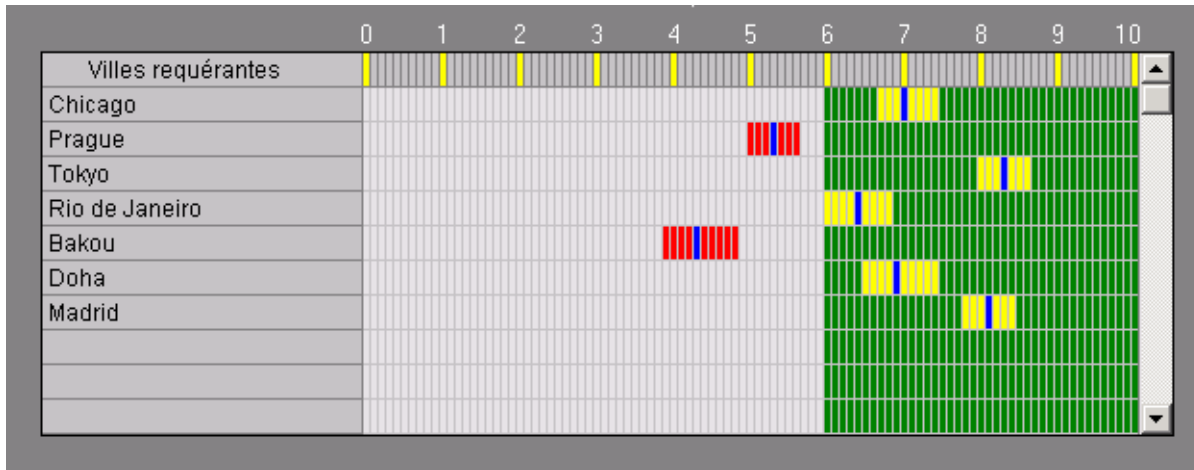
Graphiques, suite

Critère 11 - Projet global et héritage (pondération = 3)





Résultat final







Page de signature

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL (par ordre alphabétique)



LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL, suite